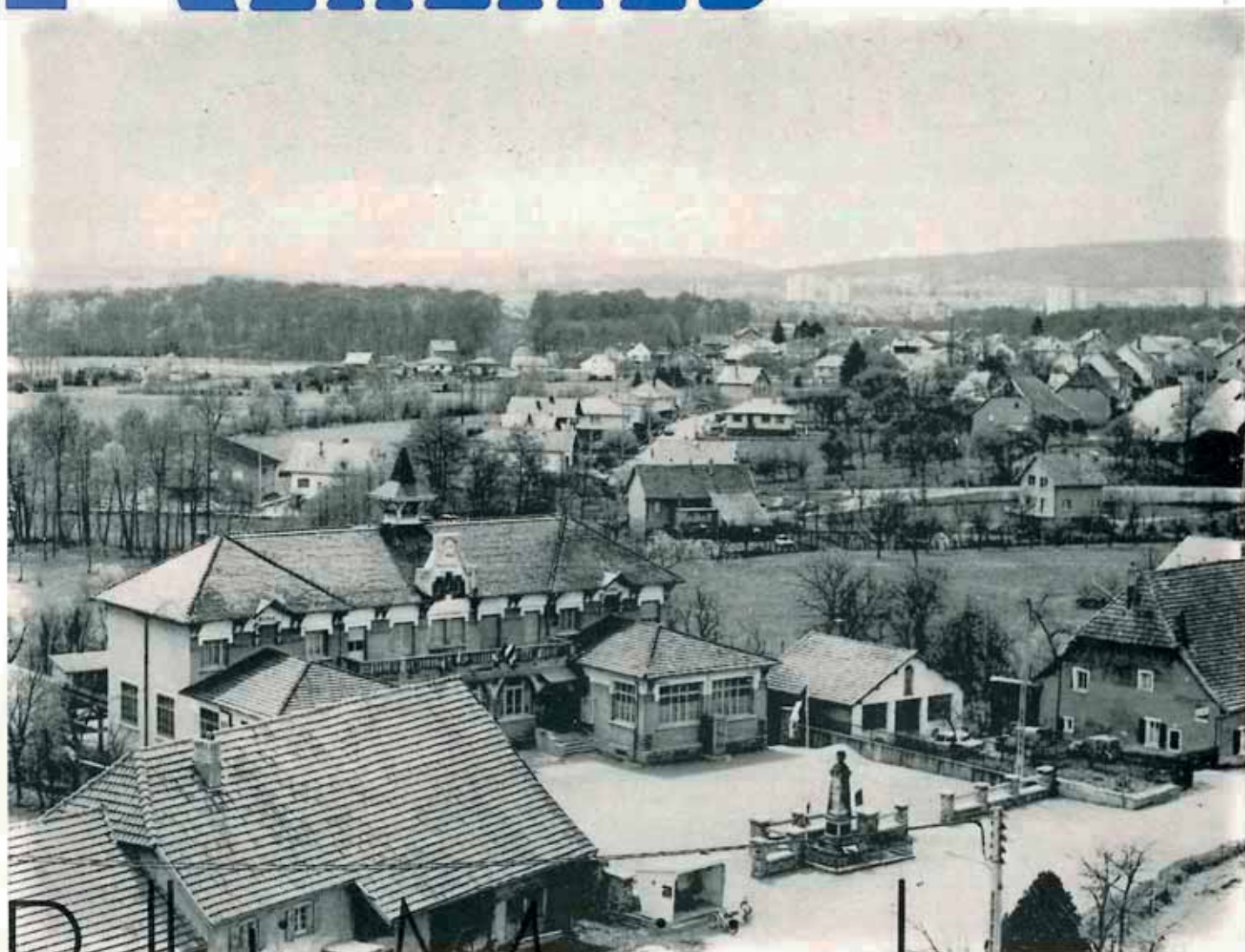


MAIRIE
d'OFFEMONT
(90300)

OFFEMONT

REALITES



Bulletin Municipal
D'information
N°5 — 1973

sommaire

- Le Mot du Maire
- Etat - Civil
- Quêtes à mariages et dons

- Les réunions du Conseil Municipal
- L'Actualité Offemontoise
- Connaître notre Commune

- Urbanisme et travaux
- OFFEMONT à la belle époque
- Budget 1973

- Contes et légendes du pays : les deux Bossus d'Offemont
- La vie des Sociétés : l'Association Culturelle
- De l'Animation dans le Quartier de l'Arso
- Informations
- Echos

Offemont Réalités

Bulletin Municipal d'Informations

Mairie - 90000 Offemont

Directeur de la Publication : Roger MONNIER

Publicité : s'adresser en Mairie Tél: 28 56 56

ou à M. Monnier Tél: 28 39 34 ou M. Maurice Tél: 28 21 72

Le présent numéro a été tiré à 1200 exemplaires par :

OFFSET - SERVICE - rue de la Gare - 90000 OFFEMONT Tél: 28 44 61

Diffusion gratuite - Reproduction et Vente Interdites

Dépôt légal N° 8-73

Couverture : Photo réalisée par Joël OESTERLE de l'Association Culturelle d'Offemont



*aussi tranquille
qu'avec une neuve*

OCCASIONS GARANTIE OR

*toutes marques chez votre
concessionnaire Renault*

La garantie OR Renault : une
double garantie.

Renault, le premier construc-
teur français est le seul à
pouvoir offrir la gamme
la plus complète
de véhicules d'occasion
français et étrangers du
marché. En plus, par l'import-
ance de son réseau, il
assure véritablement une
garantie applicable
dans toute la France

Un label de confiance :

La garantie OR



n'est pas un simple label.

C'est l'assurance, que chaque
véhicule qui le porte,
a été totalement révisé.

C'est donc un
véhicule que l'on peut acheter
comme on achèterait une
voiture neuve.

Cette garantie est de 3 ou 6 mois,
selon l'âge et le kilométrage.
pièces et main-d'œuvre
sont entièrement couverts.

Avec une voiture garantie
OR, on peut partir tranquille.

 **RENAULT**

Je voudrais en savoir plus sur la garantie OR Renault.
J'aimerais recevoir sans engagement, une documentation.

Nom Adresse Ville

RENAULT INFORMATIONS
B.P. N° 1149 54020 NANCY CEDEX

GRAND GARAGE BELFORTAIN
Boulevard Henri Dunant - BELFORT - Tél. 28.25.84

Deux nouveaux membres à la Commission de l'Information

Cest avec plaisir que nous avons accueilli deux nouveaux membres extra - municipaux au sein de la commission de l'Information ; en effet Monsieur Jacques PAPINI, érudit d'histoire locale, et Joël OESTERLE, photographe amateur passionné, ont bien voulu accepter de se joindre à l'équipe d'OFFEMONT - REALITES , où nous leur souhaitons la bienvenue.

En nous apportant leur concours, ces Offemontois mettent leurs qualités et leurs connaissances au service de tous , et nous les en remercions vivement .

R.M.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le Secrétariat de la Mairie est ouvert tous les jours
sauf le Samedi après-midi, le Dimanche et les jours fériés,
de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Permanences du MAIRE et des ADJOINTS :

Le Maire : Monsieur TRITTER - les lundi et mardi
de 11 à 12 h et de 18 à 19 h

Le 1er Adjoint : Monsieur HONORE - les jeudi et vendredi
de 18 à 19 h

Le 2ème Adjoint : Monsieur GAHLER - le mercredi
de 18 à 19 h

Le mot du Maire

Modestement lancée, voici déjà deux ans, notre revue municipale a pris avec le temps, une certaine assurance et elle se porte bien.

Chacun a pu constater, numéro après numéro, une recherche pour une meilleure présentation: emploi de la couleur, impression plus nette, reproductions photographiques plus précises, papier de qualité supérieure...

Des articles vous ont rendu plus familière l'histoire de notre Commune, vous ont aidés à accomplir plus facilement quelques formalités administratives, vous ont mis au courant des travaux projetés ou réalisés, des difficultés rencontrées, Les diverses sociétés locales vous ont informés de leurs activités...

Ces améliorations, nous les devons pour une bonne part à nos fidèles annonceurs; leur soutien financier nous permet de faire pénétrer, gratuitement, notre publication dans près de mille familles, sans que le budget municipal ait à en souffrir.

Nous les remercions très vivement.

Ces progrès, nous les devons aussi - et surtout - à la jeune et dynamique équipe, récemment élargie, d'Offemont-Réalités - imprimeur compris - qui n'économise ni ses démarches, ni sa peine, ni son temps, pour vous offrir un opuscule digne, dans sa forme et dans son fonds, de notre commune.

Cette équipe, qui acceptera très volontiers toutes critiques et toutes suggestions susceptibles d'accroître la qualité de son ouvrage, mérite également nos félicitations et nos remerciements.

Le but de ce groupe enthousiaste est de faire en sorte que cette revue soit l'image, le reflet aussi fidèle que possible, de l'activité d'une commune irréversiblement orientée vers le progrès, et répondant aux aspirations de ses habitants qui sont, à juste titre, de plus en plus exigeants en ce qui concerne leur cadre de vie et les services qu'on est en droit d'attendre d'une collectivité organisée.

Si Offemont - Réalités vous a intéressé, s'il a été pour vous, quelquefois, une source de réflexion, s'il vous est apparu comme un lien périodiquement nécessaire entre vous et nous, alors les efforts de notre équipe - de votre équipe - n'auront pas été vains.

Le Maire,



ETAT - CIVIL

Naissances

BOUSSALEM Malik	né le 11 Décembre à BELFORT
GRAHLING Laetitia Suzanne Jeannette Marianne	née le 14 Décembre à BELFORT
HERNANDEZ Raphaël Manuel Roger	né le 16 Décembre 1972 à BELFORT
LAROCHE William Jean-Pierre	né le 13 Décembre 1972 à BELFORT
ROMEK Danijel	né le 17 Décembre 1972 à BELFORT
TRAINA Patricia Josiane	née le 14 Décembre 1972 à OFFEMONT
ANTOINE Valérie	née le 28 Mars 1973 à BELFORT
BARGETZI Pascal Bernard Gaston	né le 20 Avril 1973 à BELFORT
BONMARCHAND Stéphane Dominique Joël	né le 2 Avril 1973 à BELFORT
BOUSSALEM Ali	né le 3 Février 1973 à BELFORT
BRANKI Karim	né le 3 Mai 1973 à BELFORT
CAROLO Maria Rosaria	née le 21 Mars 1973 à BELFORT
CHARNI Riad	né le 31 Janvier 1973 à BELFORT
DE BRITO Marie-Christine	née le 11 Mai 1973 à BELFORT
ELKHALDI Ahmed	né le 17 Janvier 1973 à BELFORT
FRIDBLATT Angéline Suzanne Chantal	née le 5 Février 1973 à BELFORT
GALLET Rachel Mauricette	née le 17 Février 1973 à BELFORT
GILGENMANN Henriette Violette	née le 19 Janvier 1973 à BELFORT
GUINDER David Philippe Joseph	né le 19 Mars 1973 à BELFORT
GUTH Erika Colette Marcelle	née le 11 Mai 1973 à BELFORT
HOGRAINDLEUR Sébastien François Marie	né le 2 Mars 1973 à BELFORT
LAPENNA Jean-Luc	né le 8 Avril 1973 à BELFORT
LEMBLE Isabelle Valérie	née le 21 Avril 1973 à BELFORT
LOUCHENE Hakima	née le 19 Mars 1973 à BELFORT
LUDWIG Sébastien Roger	né le 22 Février 1973 à OFFEMONT
MEYER Stéphane Antoine	né le 23 Janvier 1973 à BELFORT
MICHAUD Céline Dominique	née le 7 Février 1973 à BELFORT
MICHELI Coraline Cilia Dominique Danièle	née le 29 Avril 1973 à BELFORT
MIDEY Sandra	née le 16 Janvier 1973 à BELFORT
MKHANNET Ahmed	né le 25 Avril 1973 à BELFORT
MONNOT Eric	né le 7 Janvier 1973 à BELFORT
MULLER Christine Monique Jacqueline	née le 27 Février 1973 à BELFORT
NOVELIN Patrick François Gabriel	né le 3 Avril 1973 à BELFORT
PALMITESSA Angéla	née le 9 Avril 1973 à BELFORT
ROUCHE Géraldine Georges Monique	née le 13 Mai 1973 à BELFORT
ZELLAGUI Argia	née le 21 Février 1973 à OFFEMONT
ZELLAGUI Farid	né le 21 Février 1973 à OFFEMONT
ZUSATZ Martial Joseph Régis	né le 28 Janvier 1973 à BELFORT

Mariages

- Mariage de Régis Arthur ZUSATZ
et de Thèrèse CANOVA, du 16 Décembre 1972
- Mariage de Roger Charles Simon THIRION
et de Jacqueline Marie Gabrielle SEHIER, du 27 Janvier 1973
- Mariage de Ali MERATHIA
et de Nouna BELHANIA, du 17 Février 1973
- Mariage de Gilles GRIMA
et de Suzanne Charlotte GOERING, du 3 Mars 1973
- Mariage de René Henri HALLER
et de Monique Christine FERRY, du 31 MARS 1973
- Mariage de Emmanuel Régent DALLA-RIVA
et de Christine MEYER, du 7 Avril 1973
- Mariage de François René Marie Valérie LIEBELIN
et de Martine Marie CABARDI, du 14 Avril 1973
- Mariage de Patrice Michel POLINARI
et de Muriel Fernande CAMETTI, du 21 Avril 1973
- Mariage de Gérard Alain BURGUNDER
et de Josette Thèrèse MICHELAT, du 28 Avril 1973
- Mariage de Daniel GAUMEZ
et de Anne Odette Vivianne MERCIEUX, du 28 Avril 1973

Décès

- Décès de Patrick Eugène Edouard RACLOT
du 8 Décembre 1972 à OFFEMONT
- Décès de Marie Jeanne BROBECK, Epouse DEVISE
du 27 Janvier 1973 à BELFORT
- Décès de Pierre MULLER
du 1er Février 1973 à OFFEMONT
- Décès de Giuseppina PRETALLI, Veuve MELODRAMMA
du 12 Février 1973 à OFFEMONT
- Décès de Xavier Joseph GIROL
du 4 Mars 1973 à OFFEMONT
- Décès de Charles Albert BUCHWALTER
du 11 Mars 1973 à VETRIGNE
- Décès de Louise Félicie PALUT, Veuve FREY
du 18 Mars 1973 à BELFORT
- Décès de Marguerite Albertine PERRET, Veuve SCHMIDT
du 21 Mars 1973 à OFFEMONT

Quêtes à Mariages

ZUSATZ-CANOVA	27,27 F	Bureau d'Aide Sociale
THIRION-SEHIER	75,50 F	Bureau d'Aide Sociale
MERAIHIA-BELHANIA	20,00 F	Bureau d'Aide Sociale
GRIMA-GOERING	50,00 F	1/2 Caisse des Sapeurs Pompiers à LURE
		1/2 " Les Papillons Blancs "
HALLER-FERRY	75,50 F	1/2 Caisse des Sapeurs Pompiers 1/2 Bureau d'Aide Sociale
DALLA-RIVA-MEYER	23,40 F	Bureau d'Aide Sociale
LIEBELIN-CABARDI	265,65 F	1/3 Coop. Scol. d'OFFEMONT-Village 1/3 Coop. Scol. de ROUGEGOUTTE 1/3 Coop. Scol. de LEPUIX GY
POLINARI-GAMETTI	111,00 F	Bureau d'Aide Sociale
BURGUNDER-MICHELAT	113,00 F	Bureau d'Aide Sociale
GAUMEZ-MERCIEUX	79,00 F	Bureau d'Aide Sociale

Dons

- Anonyme	50,00 F	Bureau d'Aide Sociale
- M. et Mme BOVIER	50,00 F	Bureau d'Aide Sociale
- M. CHAUVELOT	5,00 F	OFFEMONT-Réalités
- M. et Mme LAMBOLEY	50,00 F	Bureau d'Aide Sociale
- M. et Mme MURA	200,00 F	Bureau d'Aide Sociale
- M. et Mme PREVOT (NOGES DE VERMEIL)	100,00 F	Bureau d'Aide Sociale
- M. SIRDEY	5,00 F	OFFEMONT-Réalités



BUREAUX OUVERTS

du mardi au vendredi

08 h 30 - 12 h 15

14 h 00 - 18 h 15

Samedi

08 h 15 - 12 h 15

14 h 00 - 17 h 00

Fermé le lundi

CAISSE MUTUELLE DE DÉPÔTS ET DE PRÊTS

VOUS OFFRE SES SERVICES

Comptes chèques et Comptes Courants

Livrets de dépôts à vue et à terme

Bons de caisse

Virements et règlements périodiques

Épargne logement

Tirailleurs pour vos enfants

Vos besoins de crédits :

- Prêts construction
- Equipement familial
- Libre service familial

Change, etc...

Crédit Mutuel Voyages

Assurances toutes branches, etc...

Une banque qui n'appartient qu'à vous

- Compte courant
- Compte épargne rémunéré à 5,25% net d'impôts
- Prêts

*Faites confiance à votre caisse par vos dépôts,
elle vous fera confiance par ses prêts*

CMDP

PLACE DE LA REPUBLIQUE

Tél : 28.28.86

C.C.P. DIJON 2308.88 D

Consultez-nous
pour résoudre
vos problèmes
financiers
et de
crédits

Service de
renseignements
gratuit

PHARMACIE D'OFFEMONT

Mademoiselle Morel

~ FERMETURE ANNUELLE ~

~ DU 5 AU 26 AOÛT 1973 ~

CHAUFFAGE

COUVERTURE

Claude HOUZE

79 Rue d'OFFEMONT - BELFORT - Tél. 28 34 93

ZINGUERIE

ETANCHEITE

Les réunions du Conseil Municipal...

Compte-rendu des principales décisions prises par le Conseil Municipal depuis la parution du dernier numéro d'Offemont-Réalités.

— o —

Séance du 11 Janvier 1973.

Le 25 Janvier est la date retenue par les conseillers du Bureau d'Aide Sociale pour le repas offert par la Direction du Restaurant " La Trattoria" aux anciens de la Commune.

Le Conseil Municipal demande la levée de servitude non aedificandi frappant les parcelles nécessaires à la construction du groupe scolaire de l'Arsot.

Le Conseil Municipal avait, dans sa séance du 8.9.1972 émis le voeu que la courbe décrite par le CD 22 à hauteur de la Rue du Ballon et de la Rue des Eygras soit rectifiée compte-tenu du nombre d'accidents qui s'y étaient déjà produits. Suite à cette délibération les autorités de tutelle ont informé le Maire et son Conseil Municipal que la rectification de ce virage ne pouvait pas être envisagée étant entendu qu'une route de détournement de la Commune est prévue au 7 ème plan.

— o —

Séance du 9 Février 1973.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder à la vente par adjudication d'un terrain communal d'une contenance de 35 ares, cadastré A H 18 - lieu-dit " Au Partage ". Le Conseil Municipal désigne les trois électeurs chargés d'assister le Maire dans les opérations de révision des listes électorales prud'hommales en 1973.

Le Conseil Municipal constatant que l'Office Départemental H.L.M. se propose d'implanter sur le territoire de la Commune 278 logements nouveaux, émet le voeu que la Commune d'Offemont soit représentée au Conseil d'Administration H.L.M. et à la Commission d'attribution des logements.

Le Conseil Municipal demande l'attribution de subventions des fonds scolaires départementaux pour l'installation de stores à l'Ecole du Village, de poêles à mazout et d'une cuve à mazout à l'Ecole du Martinet.

Il est décidé d'envoyer une lettre au Conseil de l'Ordre des médecins pour signaler que le Conseil Municipal et la population verraient avec satisfaction l'installation d'un médecin à Offemont.

— o —

Séance du 16 Mars 1973.

Le Conseil Municipal approuve le projet de la cinquième tranche d'assainissement présenté par Monsieur l'Ingénieur des TPE à Giromagny, cette tranche concerne la Rue François Brouque, la Rue des Eygras, la Rue des Rosiers, la Rue Ambroise Croizat, la Rue de la Gare, avec une station de refoulement au sud de cette Rue. Le Conseil Municipal décide que cette tranche sera réalisé au titre des travaux 1973.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer un appel d'offres pour les travaux de réfection de l'Eglise et à signer les marchés avec les entreprises retenues.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à contracter différents emprunts pour travaux de voirie, amélioration de l'éclairage public, et construction de trottoirs.

(Suite) Les réunions du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal vote le budget prévisionnel 1973 dont l'augmentation des centimes additionnels sera d'environ 10%. Par suite de l'augmentation du coût du ramassage des ordures ménagères la taxe d'enlèvement est également majorée. Le Conseil Municipal examine et vote le budget d'assainissement.

Le compte-rendu chiffré de ces budgets figure au présent bulletin.

— o —

Séance du 13 Avril 1973.

La Compagnie de transport et de services publics de Paris actuellement chargée du ramassage des ordures ménagères serait en mesure d'assurer un deuxième ramassage hebdomadaire, aussi le Conseil Municipal, après examen des propositions, décide qu'un ramassage supplémentaire ait lieu chaque semaine à partir du 1er Juillet 1973.

Le Conseil Municipal décide que les coupes de bois 1973 et 1974, seront vendues aux adjudications générales d'automne 1974, le prix de retrait étant fixé par l'Office National des Forêts. Le Conseil Municipal accepte la cession par le Syndicat des Eaux d'Offemont d'une parcelle de terrain de 3 a 35 ca nécessaire à l'aménagement de la Rue Jean Moulin et autorise le Maire à signer les actes à intervenir.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'architecte définissant les missions confiées à Monsieur J.C. Giroud, architecte à Belfort, pour les travaux de réfection de la toiture de l'Eglise. Il est prévu que ces travaux seront terminés à la mi-juin. C'est l'entreprise Domon qui est chargée d'aménager les plates-bandes devant le mur du cimetière.

Le Conseil Municipal décide que l'excédent d'exploitation du réseau d'assainissement apparaissant au bilan de l'exercice 1972 sera reporté.

Le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt de 380 000 F auprès de la Caisse Autonome Nationale des Anciens Combattants pour la construction de la 2ème tranche de trottoirs. Pour le financement de travaux d'assainissement, le Maire est autorisé à contracter un emprunt de 31 000 F auprès de la Caisse d'Epargne de Belfort.

— o —

Séance du 11 Mai 1973

Le Conseil Municipal demande qu'un recensement complémentaire de la population de la Commune soit effectué en Octobre 1973.

Le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt pour couvrir une partie des frais de réfection de la Rue Stratégique située entre la Rue des cerisiers et la Rue sous La Miotte.

Le Conseil Municipal décide d'accorder une participation de 1F30 par enfant et par jour pour le fonctionnement des patronages organisés par Monsieur BANDELIER, Surveillant Général du CES de Valdoie, au profit des enfants d'Offemont.

— o —

Séance du 15 Juin 1973

La séance débute par un exposé de Monsieur BUHOT, Ingénieur chargé des problèmes routiers au Service Départemental de l'Equipement. Le S.D.A.U. (schéma Directeur de l'Aménagement Urbain) prévoit la réalisation à moyen terme, c'est-à-dire vers 1985, d'une voie routière rapide qui irait du Martinet à la RN83, puis à l'autoroute A.36, la liaison Martinet-Valdoie serait également aménagée puis de Belfort, les liaisons : Rue de Marseille - Martinet et Rue de Cravanche-Martinet

S'agissant d'un schéma directeur, il n'y a pas de plans détaillés d'établis, aussi il n'est pas possible de connaître le passage exact de ces voies dont les tracés font d'ailleurs encore l'objet de recherches et d'études.

(Suite) Les réunions du Conseil Municipal

L'adjudication de la 2ème tranche des trottoirs a eu lieu début Juin et les travaux pourront démarrer dès que le dossier sera de retour de la Préfecture. D'un coté les trottoirs iront du cimetière à la propriété MURAT et de l'autre coté, de la Rue de l'Etang à la Rue des Eygras.

Le Conseil Municipal prend une délibération pour demander aux autorités de tutelle que la 6ème tranche d'égouts (qui comprend la Rue A. BRIAND jusqu'à la Rue de la Gare, l'impasse du Noyer, la Rue du Ballon, la Rue Bouvier et la Rue du Chêne) soit inscrite au programme 1974 étant entendu que les travaux de la 4ème et 5ème tranche qui débute-
ront cet automne ont été attribués au titre de l'année 1973.

Le Conseil Municipal décide, dans le cadre de la réfection de la toiture et du clocher de l'Eglise d'adopter un système d'éclairage au néon pour les nouveaux cadrans de l'horloge.

En vue de la création d'un district de l'agglomération Belfortaine des échanges de vues ont eu lieu entre les responsables de la ville de Belfort et des différentes Communes du périmètre Belfortain. Le texte d'un protocole d'accord entre ces Communes a été défini et arrêté les 16 Mai et 12 Juin 1973 puis remis aux Conseillers municipaux pour étude. Aussi c'est en connaissance de cause que les Conseillers donnent leur accord pour ratification de ce protocole qui fait participer la Commune à la création de ce district.

Sous réserve d'adhésion des autres Communes concernées le district serait donc composé de :

Andelnans - Bavilliers - Belfort - Cravanche - Danjoutin - Eloie - Essert - Offemont - Pérouse - Valdoie - Vétrigne -

Il serait administré par un Conseil de District composé de délégués des Communes. Le nombre de ces délégués étant déterminé par un barème basé sur le nombre d'habitants de chaque Commune, il y aurait 2 délégués pour : Andelnans, Eloie, Pérouse, Vétrigne, 3 pour Bavilliers, Cravanche, Danjoutin, Essert, Offemont, Valdoie, et 13 pour BELFORT, soit 39 délégués au total.

Les attributions dévolues au District par ce protocole comprendraient les compétences suivantes :

- 1) l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères
- 2) l'assainissement général du district
- 3) la production et la distribution de l'eau potable
- 4) la prise en charge des établissements scolaire du 2ème degré
- 5) l'étude d'un plan de voirie intercommunale
- 6) en général, toute attribution nouvelle, études, travaux et gestion de service,

décidée par le Conseil de District.

Il est évident que ces compétences correspondent à ce que les Communes ont le plus besoin et ont intérêts à mettre en commun. En effet une petite commune aurait par exemple difficilement la possibilité de s'offrir un service de ramassage d'ordures et une usine d'incinération, il en est de même pour une usine d'épuration des eaux usées ou même pour une station de traitement de l'eau potable.

Il va de soi que chaque Commune de district conserve son indépendance et continue donc à gérer ses affaires comme par le passé, et, que c'est seulement la gestion des affaires que les délégués des Communes ont décidés de mettre en commun qui relèveront des attributions du District.

.....Il est plus de minuit lorsque la décision d'adhérer au district de l'agglomération belfortaine est prise à l'unanimité par le Conseil Municipal

R. MONNIER

En dehors des réunions du Conseil Municipal, les différentes commissions se sont réunies en Mairie pour étudier les problèmes relevant de leurs compétences respectives. Ainsi plus de trente réunions ont eu lieu au cours de ce semestre, il s'agit de :

- Réunions de la Commission des finances pour calculer et établir le budget en fonction des choix et options du Conseil Municipal, puis contrôler l'exécution de ce budget.
- Réunions de la Commission des travaux pour étudier les dossiers de travaux en projet, suivre les travaux en cours et assurer les visites de chantiers.
- Réunions de la Commission du Bureau d'Aide Sociale pour définir les actions sociales à entreprendre et organiser, pour les anciens de la Commune, les distributions de colis, les visites, les journées d'accueil au Centre culturel et les sorties en cars.
- Réunions de la Commission Scolaire pour, avec le concours des Directrices et Directeurs des différents groupes scolaires, définir les besoins en matériel scolaire et en établir le calendrier des priorités.
- Réunions de la Commission de l'Information pour définir, rédiger et arrêter les articles et le contenu d'Offemont-Réalités, visiter les annonceurs puis encarter et finalement distribuer le bulletin.

Le compte-rendu limité et partiel de l'activité des principales Commissions ne doit pas nous faire oublier de nombreux autres travaux exécutés bénévolement par des Conseillers et des Offemontois volontaires que nous tenons à remercier.

R. MONNIER

MOQUETTE S^t MACLOU

Magasin - Vente - Exposition

OUVERTURE 1 AOÛT

10 Rue d'Evette BELFORT

Trattoria de l'Etang

- * EN PLEIN AIR: JARDIN FLEURI:
- * PISTE DE DANSE POUR WEEK-ENE:
- * FRITURE-BUVETTE:
- * SPECIALITES ITALIENNES
- * CUISINE GASTRONOMIQUE FRANCAISE
- * SALLE POUR BANQUET

PLAGE DE L'ETANG DES FORGES

TEL : 28.36.13

OFFEMONT

DÉPARTEMENT
TRE DE BELFORT
ARRONDISSEMENT
BELFORT
CANTON
VALDOIE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 15 JUIN 19 73

Nombre

de Conseillers en exercice	20
de Présents	15
de Votants	15

OBJET

Déviation du trafic
de la RN 83 par
OFFEMONT

L'an mil neuf cent soixante treize , le quinze juin
le Conseil Municipal de la commune d ' OFFEMONT
étant assemblé en session / ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après
convocation légale, sous la présidence de M. Robert TRITTER, Maire,
étaient présents : MM. HONORE M., GALHER M., Adjoints
MM. SCHMITT J., JEANNENOT G., MONNIER R., BOURQUE JF.,
GRILLON P., MAURICE A., ROBINET M., KNINDICK P., Mme
BRENEY D., MM. TOSCHI R., MAZZOLENI P., Mme ALLEMANN O.

~~Absents :~~ Excusés : MM. DEL NEGRO D., RAUSHER A.,
CHAMBON JM., PEUQUET G., BALLAND P.
Décédé : M. Rémy DULAC

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du Code d'Administration Communale, à
l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil; M.
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a
acceptées.

Un Conseiller Municipal donne lecture de
l'Article paru dans L'Est Républicain du 2 Juin 1973,
sous le titre "La lutte contre les accidents dans le
Département" :

"Un certain nombre d'itinéraires de délestage
sont déjà prévus pour les vacances. Il s'agit d'éviter
les bouchons sur la RN 83 qui, l'année dernière, commen-
çaient à ROPPE. Le trafic sera capté à partir de ROPPE,
pour être rejeté sur le CD 22 qui rejoint BELFORT par
OFFEMONT".

Après discussion, le Conseil Municipal à
l'unanimité, émet une très vive protestation, contre
cette mesure qui, si elle était appliquée rejeterait,
sur le CD 22 (Rue Aristide Briand), et le CD 13 (Avenue
des Commandos d'Afrique), un flot de poids lourds et de
voitures particulières qui augmenterait considérablement
les probabilités d'accidents de toutes natures.

Le Conseil Municipal rappelle :

- que la Rue Aristide Briand est un itinéraire
extrêmement dangereux (virages, descentes, et montées,
manque de visibilité, chaussée étroite ...),
- que Monsieur le Préfet admet ce fait dans sa
lettre du 22 Décembre 1972,
- que la délibération de l'Assemblée Muni-
cipale, en date du 8 Septembre 1972 demandant la recti-
fication du virage compris entre les propriétés PAPINI
et LAMBOLEY a été rejetée,
- que des travaux de construction de trottoirs
auront lieu dans les semaines qui viennent,
- que l'Avenue des Commandos d'Afrique traverse
un quartier où le pourcentage de la population enfantine
est très élevé, et où les accidents ne sont déjà que
trop nombreux,

NOTA. — Le Maire certifie que
le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le
que la convocation du Conseil avait été
faite le 12/06/1973.

Le Maire,

COMMUNE d _____

DÉPARTEMENT
ARRONDISSEMENT
CANTON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du _____

19 _____

Nombre

de Conseillers en exercice

de Présents

de Votants

L'an mil neuf cent _____, le _____
le Conseil Municipal de la commune d _____
étant assemblé en session _____ ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après
convocation légale, sous la présidence de M. _____

Étaient présents : MM. _____

OBJET

Absents : MM. _____

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du Code d'Administration Communale, à
l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil; M. _____
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a
acceptées.

- que les carrefours du Martinet à OFFEMONT,
du Champ de Mars à BELFORT, présentent des dangers très
sérieux pour la circulation automobile,
- que la sortie de certains véhicules en transit
sur l'Avenue de la Laurencie serait problématique,

En outre le Conseil Municipal :

- regrette d'avoir pris connaissance de la
mesure projetée par la presse sans avoir été préalable-
ment consulté ou informé,
- demande à l'Administration responsable de
bien vouloir revoir sa position.

De plus, le Conseil Municipal considérant que
la Rocade Sud prévue au 7ème Plan, ne déchargera pas le
trafic sur le CD 22, renouvelle sa demande de retifi-
cation des virages dangereux dans la traversée d'OFFEMONT.

- Ont signé au registre tous
les membres présents.
- Pour extrait conforme.
- A OFFEMONT, le dix-huit juin
mil neuf cent soixante treize.

LE MAIRE,



[Handwritten signature]

NOTA. — Le Maire certifie que
le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le _____
que la convocation du Conseil avait été
faite le _____

Le Maire,

l'Actualité Offemontoise

Au début de l'année Monsieur et Madame Charles PREVOT ont fêté leurs noces de diamant à leur domicile, étant donné le grand âge des époux la cérémonie rituelle n'avait pu avoir lieu en Mairie. Monsieur le Maire accompagné d'une délégation du Conseil Municipal et d'anciens combattants a présenté à Monsieur et Madame Charles PREVOT tous les voeux que l'on peut formuler en cette occasion. Monsieur TRITTER retrace la carrière de Mr. PREVOT : né le 7 Novembre 1885 il est le vice doyen d'Offemont. Mme PREVOT est née le 8 Mars 1890 à Phaffans.

En 1913 et plus exactement le 11 Janvier le mariage a lieu à la Mairie de Phaffans. Deux filles viennent égayer le jeune foyer en 1913 et 1915. Mr. PREVOT est mobilisé il fait campagne : Verdun, l'Alsace, Soissons. La guerre terminée il rentre au pays et reprend ses activités à la ferme familiale.

Monsieur PREVOT fut conseiller municipal de 1925 à 1941 et participa à la réalisation des grands travaux tels que l'électrification, le lotissement de la Cornée, la construction de l'école du village. Il devint adjoint au Maire en 1930. Chevalier du Mérite Agricole depuis 1939 Mr. PREVOT est officier depuis 1972. Mr. TRITTER décorait Mr. PREVOT de la Croix d'Officier du Mérite Agricole et offrait à Mme PREVOT une gerbe de fleurs accompagnée d'une enveloppe.

Tous les présents levaient leurs verres à la santé des sympathiques époux et chacun leur souhaitait vivement un autre rendez-vous pour les noces de Platine.

REPAS des ANCIENS à la TRATTORIA

Monsieur Bruno d'ERRICO le sympathique patron de la "Trattoria de l'Etang" a aimablement accueilli dans son établissement les personnes âgées d'Offemont et leur a offert un succulent repas. Répartis en deux groupes, le 25 Janvier et le 25 Mai nos grands pères et nos grandes mères se sont régalés qu'on en juge aux menus :

Le 25 Janvier.

Apéritif - Bisque de Homard - 1/2 poulet printanier avec garniture - fromages - tarte maison - café liqueurs.

Le 25 Mai

Apéritif - Potage Minestrone - Poulet à la Crème - Jardinière légumes - fromages - tarte maison - café - liqueurs.

Le tout bien arrosé d'excellents vins rouges et rosés.

Madame ALLEMANN responsable du B.A.S. accueillait les invités et les plaçait autour de Monsieur et Madame TRITTER accompagnés de Monsieur HONORE.

Monsieur le Maire salua l'assistance et quelques mots gentils mirent tout le monde à l'aise. Bientôt dans la salle la joie regna et une saine gaieté éclairait le visage heureux des anciens.

Au dessert chanteurs et conteuses s'en sont donnés à cœur joie pour le plus grand plaisir de tous. Citons en particulier la doyenne Madame MUSY qui a su par son talent et son répertoire de poèmes, chansons et autres histoires, charmer et faire rire toute l'assistance. Signalons aussi les chansons interprétées par Madame JEANNENOT et les histoires de Madame HERZOG. Dans les deux groupes, à des dates différentes, l'ambiance était du tonnerre et quand il fallut se séparer ce ne fut pas sans regret. Merci Monsieur D'ERRICO pour votre beau geste, merci à votre Chef et à votre personnel. Par la voix d'OFFEMONT-REALITES, tous les anciens du fond du cœur vous disent un grand merci !!!

Après midi de neige des Ecoles d'Offemont

Grâce aux efforts du Conseil Général, de Jeunesse et Sports et du Conseil Municipal d'Offemont les enfants des différents groupes scolaires de la Commune (Cours moyens) profitent d'un après midi de neige par semaine et peuvent s'initier à la pratique du ski au Plain de la Gentiane. Trois moniteurs compétents prodiguent leur enseignement même aux débutants. Très intéressés nos jeunes Offemontois assimilent aussi bien la technique que la pratique et tous apprécient pleinement ces après midi de plein air sportif.

Le Coq de l'Eglise

Le 2 Mai à 18 h 14 précises, le coq remis à neuf, tout brillant dans sa nouvelle parure d'or était remis au sommet de la croix après la réfection du clocher par les ouvriers de l'entreprise HENNEQUIN de Champlitte. Nombreux étaient les habitants d'Offemont et de Vétrigne venus assister à la cérémonie.

On notait la présence des Maires et Conseil Municipal d'Offemont et de Vétrigne, Monsieur l'Abbé RIEGERT curé des 2 paroisses, Monsieur J.C. GIROUD architecte et Monsieur HENNEQUIN chargé des travaux. Juste à la fin de la cérémonie la pluie se mettait à tomber et tous les participants se retrouvaient en Mairie où un vin d'honneur était servi.

8 MAI

La cérémonie anniversaire du 8 Mai 1945 commémorant l'armistice s'est déroulée à 18 h 15 aux monument aux Morts et à la Borne des Commandos. Les Conseils Municipaux d'Offemont et de Vétrigne conduits par leur Maires, les anciens Combattants des deux guerres, les sapeurs pompiers sous le commandement de l'adjudant SALOMON, encadraient le Monument. Monsieur TRITTER Maire d'Offemont déposait une gerbe au pied de la stèle et monsieur GIRARD président des Anciens Combattants à la Borne des Commandos. Minute de silence et appel aux Morts témoignages rituels du souvenir marquèrent le caractère patriotique de la manifestation.

On remarquait une assistance assez nombreuse malgré le mauvais temps, le souvenir et la reconnaissance des Offemontois ne sont pas de vains mots.

Un vin d'honneur cloturait la cérémonie.

FETES des MERES

Le 27 Mai à 11 h en Mairie d'Offemont la Municipalité accueillait Madame DROUARD mère de 6 enfants, accompagnée de sa famille, à l'occasion de la fête des mères.

Monsieur le Maire en termes simples mais chaleureux exalte le souci permanent de la maman au service de la famille et le mérite de Madame DROUARD qui a su assurer l'éducation et au prix de gros sacrifices, l'engagement de ses enfants dans la vie. Monsieur TRITTER associe Monsieur DROUARD à cette tâche familiale et les félicite d'avoir élevé leur belle famille dans le droit chemin. En terminant, Monsieur le Maire remettait à Madame DROUARD le diplôme

et la Médaille de Bronze de la famille Française, une enveloppe et une magnifique gerbe de fleurs.

Un excellent vin blanc accompagné de petits gâteaux terminait cette sympathique réunion. En levant leur verre à la santé de Madame DROUARD les personnes présentes souhaitent "bonne fête" à toutes les mamans Offemontoises.

TIREURS et CHALLENGES

La Société de tir "La Miotte" d'Offemont a remarquablement organisé un grand concours et mis en compétition pendant deux dimanches des challenges de prix.

Dimanche 27 Mai, à 18 h avait lieu la remise des Coupes et des Prix. Cent trente tireurs ont participé aux épreuves ce qui démontre l'intérêt sans cesse accru pour ce sport en plein développement.

Monsieur RONOT PRESIDENT ET Monsieur DELQUE nous ont guidés dans les nouvelles installations du Club et nous ont fait visiter les différents stands de tir.

Il faut reconnaître que bien des aménagements ont été fait grâce aux efforts de tous les sociétaires et que dans l'avenir d'autres réalisations verront le jour. Sans cesse améliorer les conditions de la pratique du tir sont les préoccupations constantes des dirigeants.

Monsieur GROLLEAU champion de France et inventeur du pistolet à détente électronique, a présenté à Monsieur DUBOIS Directeur départemental Jeunesse et Sports, son arme favorite. Avec passion il nous a donné tous les détails techniques et surtout convaincus sur les avantages indéniables de sa formule.

La "Miotte-Offemont" a dominé l'ensemble des épreuves, mais il faut citer le Mulhousien STUCKY "roi du Tir 1973" qui reçut la "Coupe Jeunesse et Sports des mains du Directeur départemental. Quand au challenge de la "Ville d'Offemont" elle fut remise à Madame LORIDAT par Monsieur HONORE 1er adjoint avec la bise traditionnelle. Nous nous excusons de ne pouvoir citer tous les lauréats et nous leurs adressons nos plus vives félicitations, d'ailleurs d'autres compétitions attendent les Champions de la "Miotte Offemont", notamment le Championnat de France à Chambéry et ce sera l'occasion pour eux de s'y distinguer. Et puisque la tradition le veut, un vin d'honneur clotura cette brillante réussite.



Monsieur et Madame Charles PREVOT



Monsieur le Maire remet
a Madame DROUARD
la Médaille de Bronze
de la famille Française



REPAS des ANCIENS a la TRATTORIA



Remise des Coupes a la Société de tir
(La Miotte)





LA GRANDE BOUFFE DES ANCIENS



C'EST MOI LE
COQ DU CLOCHER



APRES MIDI DE NEIGE DES ECOLES D'OFFEEMONT



Offemont A Travers les Ages

Dès le XIV^e siècle OFFEMONT a eu sa propre chapelle. Les carrières du village facilitèrent sans doute sa construction. Dédiée à Saint GUERIN en 1349, elle fut longtemps bien modeste.

Située en face de l'Eglise actuelle, de l'autre coté de la route, elle était entourée d'un petit cimetière. Son emplacement est encore visible sur l'ancien cadastre de 1827. Si au XV^e siècle, appartenant à la maison d'Autriche, OFFEMONT dépendait administrative et politiquement de la Mairie de PEROUSE ainsi qu'en témoignent les comptes de la Seigneurie de BELFORT, par contre, des mémoires produits lors de contestations de redevances entre le chapitre de la collegiale dédiée à Saint Denis et l'Eglise de BRASSE, citent OFFEMONT parmi les villages paroissiaux de BRASSE.

Lors de l'annexion de l'ALSACE à la FRANCE en 1648, OFFEMONT devint commune distincte et commença à revendiquer et manifester pour obtenir aussi son autonomie paroissiale. En 1802, le Conseil Municipal de BELFORT réclamait en vain la participation de la commune d'OFFEMONT aux frais du culte. De même en 1805 et 1839, sans le moindre résultat. La construction de l'Eglise actuelle commença en 1844, les carrières d'OFFEMONT fournirent les pierres. L'ancienne carrière de la rue du Chêne fut longtemps dite carrière de l'Eglise.

En 1845 les conseils Municipaux de BELFORT et d'OFFEMONT sollicitèrent ensemble l'érection de Saint GUERIN en paroisse indépendante. L'administration fit droit à leur demande en 1847.

Les pierres de l'ancienne chapelle ont été réutilisées dans la nouvelle construction. Au dessus de la porte Nord a été conservé un médaillon d'une croix de pierre sculpté à l'effigie de Saint GUERIN et aux armes de MAZARIN. Un morceau de croix daté de 1760, placé horizontalement est encore visible dans l'angle Est.

PETITE HISTOIRE trouvée par Mr l'abbé RIEGERT dans les notes laissées par Mr l'abbé ROY, curé d'OFFEMONT lors de la construction du clocher actuel. Alors qu'il visitait ses paroissiens pour collecter la somme nécessaire à l'achat de cloches, l'abbé ROY rencontre le père BRACHAT, un brave homme bien connu, qui, sans ressources pour le moment lui promet 10 francs. En plaisantant, le curé lui assure autant de litres de vin qu'il aura de pièces d'argent. A quelques temps de là, le père BRACHAT ayant réuni toutes les pièces de 20 Cts qu'il a pu trouver, remet triomphant la somme à son curé..... qui s'exécute et lui offre 50 litres de vin. (A cette époque 0,20 f était le prix d'un litre de vin.

LE COQ A 82 ANS

Depuis la plus haute antiquité, le coq est l'emblème de la vigilance et de l'ardeur en amour. Il chante deux fois la nuit et annonce le lever du jour.

Il figure auprès des grandes divinités, Mercure, Apollon, Minerve. Son favori ayant été surpris par le Dieu Soleil dans les bras de Vénus qu'il devait surveiller, Mars humilié le changea en un coq qu'il condamna à le prévenir de chaque apparition de l'astre du jour.

A Rome, les malades guéris sacrifiaient un coq à Esculape.

Les peuples qui occupaient les différentes régions dont la réunion formera plus tard notre pays, étaient appelés Galli par les Romains. En latin Galli signifiait coqs.

Un de leurs principaux Dieux était Lug, Dieu de la naissance du jour, représenté aussi chez les peuples méditerranéens par un coq.

A Rome, Galli désignait encore les prêtres de Cybèle, la déesse du renouveau de la vie, qui donna à son amant un coq pour emblème, faisant de lui son premier adorateur. Elle présentait de multiples analogies avec le Dieu Lug.

Ces particularités mythologiques liées à des jugements comme ceux que César portera quelques siècles plus tard sur le caractère fier et le comportement querelleur et courageux de ces Galli, furent sans doute déterminantes dans le choix de leur nom et de leur emblème.

Dans l'Eglise des catacombes, le coq est le symbole de la vigilance chrétienne et du zèle pour Dieu. Il devient ensuite l'emblème des ministres de la religion, plus particulièrement celui des prédicateurs.

Au XV^e siècle de Galli les érudits tirèrent Gaulois.

Les premiers clochers apparurent au VII^e siècle semble-t-il, mais ce n'est qu'au XV^e siècle, sur la tapisserie de Bayeux, que l'on trouve le premier surmonté d'un coq au sommet d'une croix.

Au Moyen-Age, appelé cochet ou cochelet, le coq devint cette figure héraldique que nous connaissons, debout, tête levée et queue décrivant une courbe régulière.

D'après ce que l'on sait, à OFFEMONT, l'histoire du coq ne commence qu'au siècle dernier.

En 1847, alors qu'il fixait la croix au sommet du premier clocher élevé au-dessus même de l'Eglise, le fils de l'artisan chargé des travaux tombait sur le toit et s'écrasait sur les dalles de grés devant la porte.

Quelques mois plus tard, personne n'ayant voulu monter terminer ce travail, la croix tombait un Dimanche matin après la messe sur le toit de l'Eglise.

Cette très belle croix de fer forgé, qui provenait sans doute de l'ancienne chapelle est maintenant conservée et exposée dans l'Eglise.

Le clocher actuel fut terminé en 1891 par Jules PELISSON 25 ans ferblantier, Ernest CLADEN 30 ans, Jules LORVERT 26 ans et Edouard ORTSTEIN apprenti, qui posèrent le coq le 11 Juillet. Un document qu'ils placèrent à l'intérieur conserve leur noms.

En 1931, lors de réparations du clocher, le coq fut déposé puis remis en place le 14 Août par Victor FLINCK et le couvreur SAMSON, après une quête dans le village, le 31 Juillet, au cours de laquelle les donateurs mît dans le coq un papier portant son nom.

Au mois d'Avril dernier, la couverture du clocher étant refaite et le coq descendu pendant les travaux, les noms suivants ont été relevés sur ces papiers :

LISTE des NOMS /

ANOMIMO	CHANTELOT
ARIA Jeanne	CHATELOT
ARIA J.	CHEVILLOT Jules
Mme BAILLY Gilbert	CHEVILLOT Vétrigne
BARBERET Gustave	CLERC
BEAUME P.	Mr l'abbé CORDIER curé d'OFFEMONT
BEAUME François	Mme.C.... Pierre
BEAUME Robert	V. COURTOT
BERTHON	COURTOT Alphonse
BIHLER-Zvahlen	COURTOT
Mme.BOURQUIN Emile	CROLLOTET Marthe
BOUVIER François, maire d'OFFEMONT	DE CONTO
Paul et Fernande	DESHAIE Henri dit Kiki
BOUVIER Raymond	DREYER Louis, Loulou
BRAIN...	Mme. EGLIN, André et Mr.EGLIN
BROGGINI Victor	EGLINGER Charles
BROUQUE François, adjoint	Veuve EMON
BROUQUE Jules	ENGEL
BUCHWALTER	FIRSTEIN Lucien
FOLOT Philippe	PATT
GASS Eugène	Vve PE....
Mme.GIRARDEY	PAVESI
GIRARDET Alphonse	Mme PIN, Vétrigne
M. GIROL	PRETO J.M.
GRUNENBERGER Joseph	PRUDOT
GUINASSET	RAFFEN Louis

HANN
M. HENRY
HOGRAINDELEUR Odile, Louis, Marie-Thérèse
Mme JACQUOT Institutrice
Marguerite et Samuel
JEANNENOT
JEANNENOT Edouard
Famille JEHLLEN-SCHAEFFER
KORUGAN
LADRET Benoît
LOTZ Jules
MARCHAL Adolphe
Mme MARCHAL
MARCHAND
MONNETTE
Mme MONNIER, Melle Berthe SANCEY
Mr et Mme MUSY
OSSETTE François, jardinier
Famille L.P.....Danjoutin
PAIN
PALOU
PARRENNIN Marcel

ROLLIN Jean
ROSINE
Mme SALOMON
SALOMON Jean
Mme SANCEY
SANCEY, C.G.
SAGER
SAUVAGEOT E.
SAUVAGEOT André et Pierre
SALVADOR Rosa
SIMONIN Alice
SIMONIN Alphonsine
SIMONIN François et Gilbert
SIRDEY
STAINÉ Jean
STOCKEL Pauline, Armand, Colette
UTTEVILLER Gaston
WELSCH Florence
ZANATTE
Charlot....Emile....Janine....
Joseph.....Michel

La pluie et les araignées, pénétrant par les trous faits par un éclat d'obus, deux balles de 6 mm et la mauvaise fermeture de la crête, après l'introduction des papiers, en ont rendu une trentaine illisibles et certainement détruit plusieurs.

Tous ces papiers ont été remis dans le coq ainsi que trois documents officiels.

Alain CORNUE 28 ans, chef de l'équipe des couvreurs de l'entreprise HENNEQUIN chargée des travaux, a remplacé le coq aidé de Serge GALIZOT 30 ans, Daniel MARTIN 29 ans et Francis CORNUE 17 ans, le mercredi 2 Mai à 18 heures au cours d'une petite cérémonie.

A suivre 1891 1931 ;:..... 1973 2017 ?

Jacques PAPINI





QUELQUES SIGNATURES TROUVEES DANS LE COQ LORS DE LA
REFECTION DU CLOCHER

27 mai 1973.

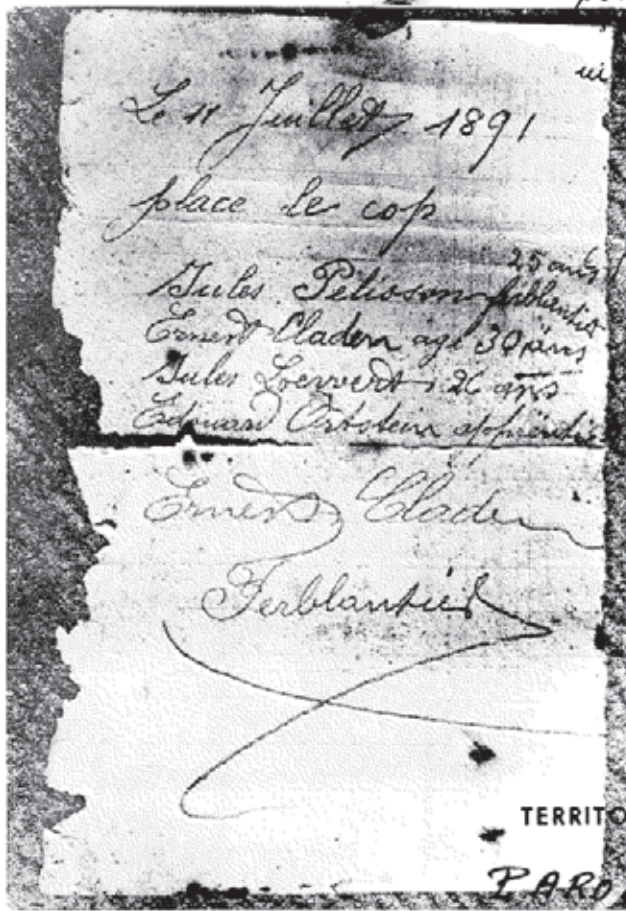


Sympathie à la nouvelle
génération -

Voilà avec la volonté de l'es-
pérance, et sans rechardement
sur les bonnes choses.

le "cristal de l'Europe"

qui cristallise mal).



Le 11 Juillet 1891

place Le cop

Nicolas Petrassem ^{25 ans} fabricant
Emile Claden ^{30 ans}
Julien Loewert ^{26 ans}
Edmond Carstensen ^{aprentis}

Emile Claden
F. Fablandier

TERRITOIRE DE BELFORT

IRE VÉTRIGNE

PAROISSE OF VÉTRIGNE -

En cette année 1973 La Commune de
VÉTRIGNE a coopéré avec la Commune d'OFFEMONT
à la refection de cette Eglise -

Compte tenu du chiffre de la population, le taux
de la participation a été de 8%, soit un financement
de l'ordre de 13 000,00 Francs -

les Membres de la Municipalité,



Le Maire,
[Signature]

OFFEMONT — Bas du Village



Dervillez, éditeur

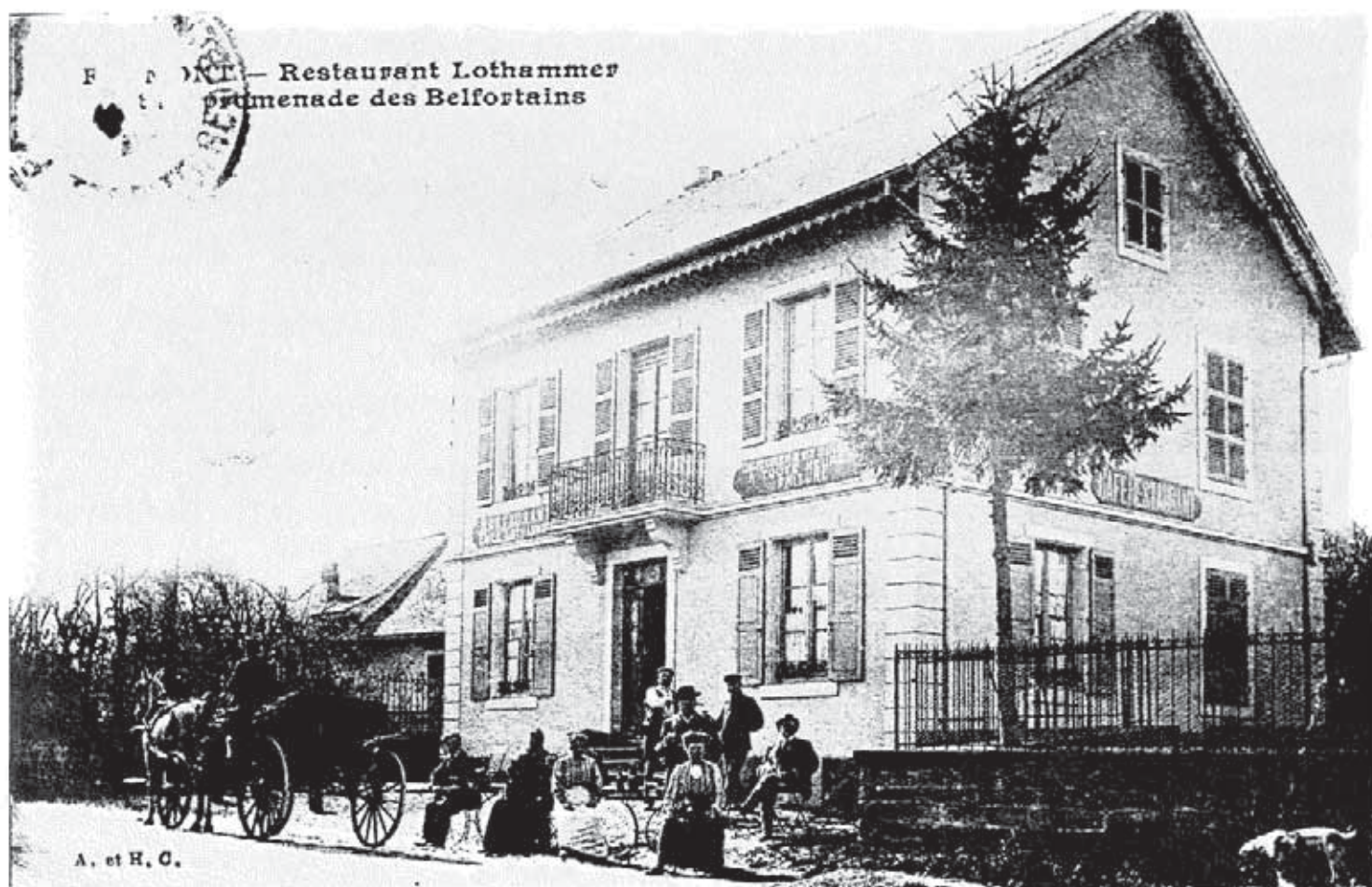
NIGHT — CLUB..... en 1912



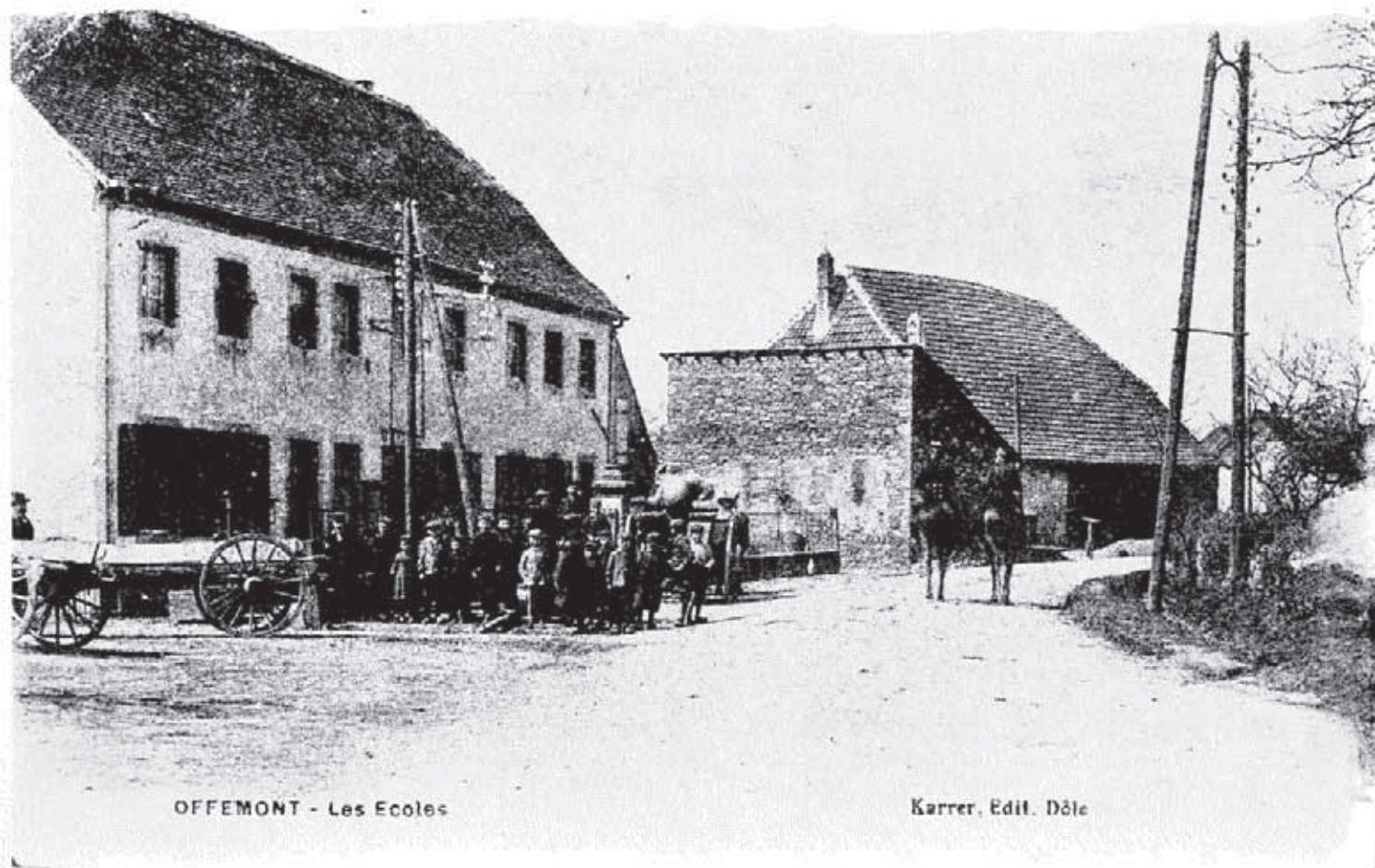
OFFEMONT — Bas du Village, route par Belfort

Watteg, par Belfort

PLUMONS et PAPOTAGES



ACTUELLEMENT le 47 de la rue A. BRIAND



A cette époque, vers 1913, il n'y avait que 3 classes; la mairie se trouvait au 1er étage
Situé derrière l'actuel monument aux morts, ce bâtiment fut démoli en 1934, lorsque le
groupe actuel fut terminé.

27 Avril 1973

TERRITOIRE DE BELFORT

MAIRIE D'OFFEMONT

Tel 28-56-56

Objet :

L'an 1973, le 9 Avril ont débuté les travaux de restauration du clocher et de la toiture de l'Eglise sous la direction de Monsieur Giroud Jean-Claude, architecte à Belfort.

Les travaux coûteront plus de 180 000 francs
A titre de comparaison :

une automobile de cylindres moyenne : 15 000 F
une maison individuelle moyenne : 150 000 F
un pain de 700 g ... 1,05 F

La Commune d'Offemont participera à la dépense dans la proportion de 92%, celle de Vétrigne dans la proportion de 8%

Ces travaux ont été confiés à l'Entreprise Hennelmann de Champville (H^e Saône) et M. Maurice a remis le coq au sommet de la croix le mercredi 2 mai 1973 à midi.

Tritter Robert : maire d'Offemont
Honore Michel et Sahler Michel : premiers et deuxièmes adjoints
Mmes Allemann, Brenet, M. M. Balland, Bourque, Chambon, del Negro, Gullon, Jeanvenot, Khindick, Maurice, Mazzoleni, Monnier, Perquet, Rausher, Robinet, Schmitt, Toschi, conseillers municipaux.

Dulac conseiller municipal délégué.



LECTEURS

Sachez que c'est la publicité qui assure la gratuité de votre Bulletin

**RESERVEZ VOS ACHATS
A NOS ANNONCEURS**

REPRODUCTION DE CARTES POSTALES AIMABLEMENT PRETEES
par MONSIEUR HUBERT ROSIER d'OFFEMONT

LES PERSONNES POSSEDANT DES PHOTOS, CARTES POSTALES OU DOCUMENTS
ANCIENS SUR OFFEMONT ET SUSCEPTIBLES D'INTERESSER NOS LECTEURS!
PEUVENT A TITRE DE PRET, LES ADRESSER A LA MAIRIE.
OFFEMONT - REALITES SE FERA UN PLAISIR DE LES PUBLIER .

Ont participé a la réalisation des photos ;

- le studio BAILLY
- Monsieur PERRIN (reportage des classes de neige)
- les membres du photo - club du Centre Culturel (J O et J P) (les documents et photographies sur le clocher)

Michel GALHER

BUREAU D'ETUDES

CHAUFAGE SANITAIRE

CLIMATISATION

Rue du Chêne OFFEMONT Tél. 28.57.50

Urbanisme et travaux



CIMETIERE : Les massifs aménagés devant le cimetière ont été plantés par l'entreprise DOMON.

- Un mur destiné à retenir les tombes situées dans la partie Est de l'ancien cimetière a été édifié par l'entreprise SCHENINI.

- Un bac à ordures de grande capacité a été construit dans l'angle Est. Il reste encore :

- à crépir l'ancien mur des Casernes
- à semer du gazon sur la surface libre
- à recouvrir d'enrobés les allées et le parking.

TROTTOIRS : L'entreprise TONELLI a pratiquement achevé le programme de la 1ère tranche. Les enrobés seront exécutés dans les semaines qui viennent.

La 2ème tranche des trottoirs a été adjugée à l'Entreprise BAUMANN : elle comprend la pose de bordure et de collecteurs d'évacuation des eaux pluviales.

- d'un côté : de la Rue de l'Etang à la Rue des Eygras.
- de l'autre côté des Casernes jusqu'à la propriété MURA approximativement.

A l'étude : la liaison carrefour du Martinet - limite de Belfort.

CLOTURE de l'ECOLE du MARTINET :

Les travaux se terminent après un retard considérable dû à un artisan peu consciencieux. La fermeture de la cour côté Ouest sera réalisée cette année.

ENTRETIEN des BATIMENTS COMMUNAUX :

- La réfection de la toiture de l'Eglise et du clocher est terminée.

Reste à réaliser :

- la réfection des abat-son
- le remplacement des cadrans
- le crépissage du mur Sud.

Un paratonnerre a été mis en place à la mairie-école

- des travaux préconisés par la Commission de sécurité ont été réalisés dans la chaufferie de l'Ecole du Centre.

- deux classes seront repeintes à l'Ecole d'Offemont
- la salle de réunion de la Mairie sera modernisée
- un revêtement protecteur sera appliqué sur les murs des couloirs de l'Ecole du Martinet, primaire et maternelle.
- la cour de la maternelle du Martinet sera aménagée.



ASSAINISSEMENT : Les travaux d'assainissement 4^{ème} et 5^{ème} tranches démarreront vraisemblablement à l'automne, la subvention est accordée, l'emprunt est en cours. Ces deux tranches comprendront, les Rues Ch. De Gaulle, de l'Etang, des Prés Chevrès, François Brouque, des Eygras, Ambroise Croizat, des Rosiers, de la Gare.

AMENAGEMENT de RUES : Les travaux de la Rue du Moulin, n'ont pas été retenus au programme départemental subventionné 1973 ce qui retardera quelque peu le démarrage des travaux. A l'étude :

- suppression de l'étranglement de la Rue des Soiras
- élargissement de l'entrée de la Rue Paul Bouvier
- couverture du ruisseau de la Rue des Cerisiers

CABINE TELEPHONIQUE : Le Conseil Municipal a inscrit au budget l'installation d'une cabine téléphonique dans le quartier sous la Miotte, quartier isolé tant de Belfort que d'Offemont.

Les P. et T. étudient actuellement la question.

REALISATIONS DONT L'ETUDE EST EN COURS

- 1) Construction de l'Ecole de l'Arsot (16 classes)
- 2) Lotissement à vocation artisanale et commerciale, Rue A. Briand.
- 3) Lotissement de la Rue de l'Etang

La Commission des Travaux

La Solution.....
C'est SALOMON

La plus ancienne Maison
du Pneumatique



SALOMON VVE & FILS

Vulcanisation - Réparation
tous pneus - Recaoutchoutage
Stock de pneus neufs
Equilibrage électronique
Cloutage



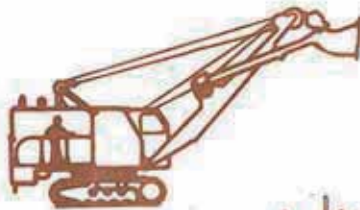
23, rue de Brasse - BELFORT

Tél. : 28.10.48

S.a.r.l.

BAUMANN

ENTREPRENEUR



TRAVAUX PUBLICS
DÉMOLITIONS
BATIMENTS



90 - OFFEMONT

8, rue Aristide Briand

Tél. : 28.16.72

Le Budget

Le budget communal prévisionnel 1973 a été voté pour:

Section de Fonctionnement . Dépenses et recettes : 685 902,93

Les dépenses de fonctionnement peuvent être comparées en chiffres à celles de 1972 avec une prévision d'augmentation de 10 % afin de tenir compte de l'accroissement du coût des fournitures (chauffage, fournitures scolaires, etc...) et des salaires du personnel.

Seul chapitre en nette progression pour cette section, le remboursement d'intérêts d'emprunts qui passe de 29 805,07 en 1972 à 65 466,61 en 1973.

Principales dépenses prévues:

chauffage des bâtiments communaux	40 000	
entretien des rues	55 000	
entretien des bâtiments	50 000	
enlèvement des ordures (transport)	41 658	(A ce poste
a été évalué le coût d'un enlèvement supplémentaire par semaine à compter du 1er juillet 1973)		
personnel communal	88 000	
syndicats (eaux, CES)	20 000	

Section d'investissement

Les recettes et les dépenses s'équilibrent à 1 050 164,46

Dépenses prévues principalement:

construction de trottoirs	380 000	meublier, matériel scolaire	5 000
réfection de rues	75 000	achat d'un véhicule	40 000
réfection église, clocher	160 000	éclairage public	10 000
réfection mairie	10 000	cabine téléphonique	4 000
meublier, matériel mairie	15 000	versement au budget	
pose d'un paratonnerre	5 000	d'assainissement	204 000
		réserve pour groupe	
		scolaire	73 057,25

Evaluation des principales recettes :

emprunts pour :	
trottoirs	380 000
église	160 000
rues	45 000
éclairage	10 000
autoroute	21 000
subvention pour rues	30 000
vente de terrains	350 000

Les dépenses et recettes totales du budget 1973 s'élèvent à 1 689 241,12 soit une progression de plus de 35 % par rapport au budget primitif de 1972 et ceci avec une augmentation des impôts limitée à 10 %.

Le budget reflète ainsi la poursuite de l'expansion de la Commune par des réalisations rendues nécessaires par l'accroissement démographique du village.

Le BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Le budget d'assainissement adopté par le Conseil s'élève :

section de Fonctionnement.	dépenses	34 499,67
	recettes	35 224,00
	excédent	724,33
section d'investissement :	dépenses	1 205 065,26
	recettes	1 205 518,40
	excédent	453,14

ont été prévues en réalisation 1973 les travaux des 4^{ème} et 5^{ème} tranche dont le coût est fixé à 1 200 000 francs.

Les recettes, provenant de la taxe d'assainissement sont en augmentation par suite de l'accroissement de la consommation d'eau et ceci avec le maintien à 0,37 de la taxe par m³ d'eau consommé.

Le BUREAU D'AIDE SOCIALE

Le B.A.S. réuni le 19 mars a adopté le budget 1973 pour des recettes s'élevant à 5 567,00 contre 5 563,00 de dépenses d'où un excédent de clôture de 4,00

Les principales dépenses du budget, colis de Noël aux anciens (une partie) 3 600.
Sortie annuelle des anciens (transport et repas) 1 800 F.

Les recettes sont fournies par la part de la taxe sur les spectacles: 2 367 .
La part de la vente de concessions au cimetière: 1 600 et les dons ou produits des
quêtes au profit du B.A.S. pour 1 600 .

M. HONORE

Les deux Bossus d'Offemont

Aux temps lointains, où le village d'Offemont n'était qu'une toute petite bourgade et où les fermes disséminées dans la nature assuraient la vie tranquille de ses habitants, chacun vaquait à ses occupations et les journées passaient sans histoires, sans heurts, dans le calme propre à ce temps là. Il faisait bon vivre et on prenait le temps de vivre.

La nuit tombée, on allumait une chandelle et dans l'âtre de la grande cheminée, le feu de bûches, de ses flammes rouges et fauves, lançait par à coups des lueurs qui grandissaient démesurément dans la pénombre de la salle commune.

Les hommes allumaient leurs pipes et fumaient tranquillement à petites bouffées, les femmes prenaient un ouvrage et bavardaient entre elles à mi-voix. Les enfants tassés les uns contre les autres riaient en sourdine, et s'amusaient à qui pincerait l'autre, essayant de faire pouffer dans le grand silence celui ou celle qui résisterait le moins aux agaceries.

Quand le feu commençait à tomber dans l'âtre, c'est alors que le père Constant tapait sa pipe contre le talon de sa botte pour en faire tomber les cendres. Il respirait un grand coup et de sa voix grave aimait conter l'histoire des deux Bossus d'Offemont. Chaque fois tous ceux qui participaient à la veillée l'écoutaient avec beaucoup d'attention.

Il y a fort longtemps deux bossus vivaient au village d'Offemont, l'un était gentil c'était Tiennet, l'autre était méchant et s'appelait Mathieu.

Tiennet, le gentil bossu était blond, assez grand et malgré tout bien costaud. Il habitait tout en haut du village après les Soiras et sa cabane de planches était propre et bien tenue.

Tout le monde l'aimait bien, tout un chacun en le rencontrant lui disait un mot aimable et lui toujours répondait par un bon sourire. Dieu qu'il était gentil ce Tiennet !!!! toujours prêt à rendre service et à donner un coup de main.....

La vieille Florence avait, elle, du bois à fendre. Tiennet le faisait de bon coeur. Un orage menaçait, il fallait vite rentrer le foin, Tiennet était là pour aider.

Les enfants l'aimaient bien aussi, pour eux il inventait toutes sortes de jeux et avec quelques planches, quatre pointes, un peu de ficelle, il avait, sur le ruisseau du milieu installé un petit moulin qui faisait la joie des gosses. Souvent embouchant son flûtiau, qu'il avait fait d'un roseau taillé, il faisait danser les filles et les gars du village, infatigable et heureux de faire plaisir.

Bien sûr les jolies filles d'Offemont, le taquinaient et le plaisantaient, tout en dansant, furtivement elles touchaient sa bosse pour que cela leur porte bonheur. Malgré sa gentillesse on voyait quelquefois passer dans le regard de Tiennet une ombre de tristesse et cachant sa peine, il soufflait dans son flûtiau avec encore plus d'ardeur.

Mathieu l'autre bossu, le méchant bossu était aussi noir que Tiennet était blond. Sale, barbe et cheveux hirsutes, toujours acide et grinçant dans ses propos. Petit et malingre, il était vif, courait comme un lapin et était malin comme un singe. Il n'avait pas son pareil pour dire ou faire des méchancetés.

Il habitait au bord de l'Etang des Forges une cahute de roseaux, dans un taudis indescriptible et chacun dans le village se méfiait de lui.

Les enfants en avaient peur et si quelquefois l'un des deux n'était pas sage on le menaçait de l'envoyer chez Mathieu pour quelques jours. Son imagination ne travaillait que pour faire des niches à tout le monde. Tout lui était bon. Trouvait-il un rateau à faner, une fourche laissés là par quelque paysan, il les cachait dans un buisson aussi loin qu'il pouvait; Il ouvrait les portes des pâtures et les bêtes s'égaillaient dans les champs voisins, il détachait les barques sur l'Etang et les poussait au large, il ne pouvait voir un chien ou un chat sans lui lancer des cailloux.

Bref la méchanceté de Mathieu n'avait d'égale que la gentillesse de Tiennet et ce n'était pas peu dire.

Un soir de Mai, il faisait bon, les étoiles dans le ciel brillaient au loin. Tiennet assis devant chez lui, son chien couché à ses pieds était tout triste; Il pensait, la tête entre les mains qu'il était bien malheureux d'être bossu.

Souvent quand il passait devant une fontaine, il se penchait au dessus de l'eau claire et s'examinant avec soin, il murmurait " sans cette maudite bosse, je serais comme tous les gars du village et Suzette la fille du boulanger ne me rirait pas au nez quand je lui dis qu'elle est jolie ".

Pendant qu'il était là dans ses pensées, tout à coup le ciel devint noir comme de l'encre et la lune disparût derrière le rideau d'arbres qui domine les Soiras.

Soudain là bas tout au loin, une grande lueur rouge dans la nuit faisait une tache claire. Poussé par une force inconnue, Tiennet se leva et se mit à marcher dans la direction de la lumière.

A travers champs, à travers bois, après bien des embûches, il arriva au pied des Monts d'Urcerey et il aperçût tout en haut un grand feu. Prenant son courage à deux mains il entreprit de grimper la colline, se cachant d'arbre en arbre. Il découvrit au milieu de la clairière tout un groupe de sorcières qui tenaient leur sabbat.

Ecartant une branche, il regardait de tous ses yeux écarquillés cet étrange spectacle... Il y avait là une douzaine de sorcières de tous âges, vêtues de grandes robes noires à capuches; Les hautes flammes du brasier éclairaient leurs visages blafards et faisaient briller leurs yeux perçants. Elles dansaient une sarabande effrénée dans une ronde ininterrompue en poussant des cris de démente.....

Sur un signe de l'une d'entre elles, la danse s'arrêta et faisant un grand cercle autour du feu elles s'assirent à même le sol.

Et la plus vieille, la plus laide, se mit à parler; Tiennet ne comprenait pas ce qu'elle disait, il avait beau ouvrir toutes grandes ses oreilles il ne percevait qu'un bourdonnement confus.

Plein de curiosité, oubliant toute prudence et malgré les battements de son coeur il avança encore; Sous ses pieds une branche morte se brisa et le bruit résonna très fort dans le silence de la nuit. Une jeune sorcière se retourna brusquement et tendit vers lui sa main crochue

- " Qui es-tu et que fais-tu là ?? toi qui viens troubler notre sabbat !!!!

Tout tremblant Tiennet répondit :

- " Je suis Tiennet, le bossu d'Offemont et je ne veux pas vous déranger !! c'est votre grand feu qui m'a attiré et maintenant je voudrais bien m'en aller !!

- " Pas si vite!! dit la vieille dont la voix grinçait comme une chaîne rouillée. Viens là qu'on te voie... Approche un peu ".

Et la jeune sorcière le prenant par la main le poussa dans le cercle en pleine lumière.

Tiennet crut sa dernière heure venue, les flammes lui rotissaient le visage et lançant un regard apeuré, il les vit toutes plus laides les unes que les autres qui le regardaient avec curiosité.

La vieille sorcière lui dit :

- Ainsi donc c'est toi qu'on appelle Tiennet, le gentil bossu d'Offemont. Nous savons bien des choses nous autres sorcières. Tu as l'air bien triste, pourtant tu es gentil garçon.... Que veux-tu que nous fassions pour toi, nous pouvons beaucoup.....

- J'aime bien Suzette, la fille du boulanger dit Tiennet tout timidement, mais elle me rit au nez à cause de ma bosse et ça me fait de la peine....

- Je dois consulter les oracles dit la vieille et si mes soeurs sont d'accord je crois que je pourrai te l'enlever ta bosse....

Un gros hibou vint se pencher sur l'épaule de la sorcière et chaussant ses lunettes sur son nez crochu, elle ouvrit un gros livre tout usé qu'elle feuilleta rapidement; A un certain passage elle se leva et toutes les autres aussi. D'un regard circulaire elles les consulta et toutes crièrent :

- Enlève lui sa bosse Reine des sorcières !!!

- A genoux !!! ordonna la vieille et tendant ses mains décharnées sur le dos de Tiennet elle fit quelques passes magiques et la bosse disparut comme par enchantement.

Tiennet se retrouva droit comme un I, trop ému pour dire quelque chose.

- Dépêche toi de rentrer chez toi gentil bossu d'Offemont dit la sorcière, tu dois être là bas avant que le jour se lève, sinon je ne pourrais plus rien pour toi...

- Merci cria Tiennet..... Il prit ses jambes à son cou et aussi vite qu'il pût il regagna sa cabane. Il était temps, l'aube blanchissait déjà et le brouillard se levait sur l'Etang des Forges. Quand il arriva dans le village les coqs chantaient le point du jour. Il s'étendit sur sa paillasse et s'endormit tout d'une pièce.

Quand il s'éveilla, le soleil brillait haut dans le ciel, il se sentait très fatigué, il courut à la fontaine, se baigna le visage et se frotta vigoureusement.... Il n'en crut pas ses yeux, plus de bosse!!! l'eau claire lui renvoyait l'image d'un beau garçon..

Tout heureux, il mit son plus bel habit et descendit au village en courant, c'était Dimanche et les cloches sonnaient le midi. La messe se terminait et Tiennet le coeur battant guettait la sortie pensant bien apercevoir Suzette.

Elle le vit tout de suite et sans qu'il eut à dire un mot toute rose de bonheur elle se dirigea vers lui en souriant. La main dans la main et le coeur en fête, ils descendirent la grand'Rue, saluant tous les villageois sortis sur le devant des portes. Chacun criait au miracle et était bien content de voir Tiennet et Suzette aussi heureux.

Entre les foins et les moissons on les maria et ce fut ma foi une bien belle noce. Tout le village se mit en frais pour que la fête fut pleinement réussie.

Mais Mathieu rôdait par là et vous le pensez bien, plus méchant que jamais. Ayant entendu dire par la rumeur publique que Tiennet devait son bonheur aux sorcières d'Urcerey, il décida de se rendre au prochain sabbat.

Ce samedi là tenant leur conseil les sorcières étaient réunies et Mathieu tout hargneux bondit au milieu d'elles en bousculant quelques unes au passage et criant très fort :

- Eh vieille sorcière, enlève moi ma bosse !!! je suis Mathieu le bossu d'Offemont.

- Ah! oui dit la vieille!!! Je te connais, tu es le méchant bossu d'Offemont et tout le monde se plaint de toi. Mais puisque tu es là je peux quand même faire quelque chose pour toi.....

Tout heureux Mathieu se voyait déjà beau comme un Dieu.

Se décidant d'un coup, elle dit à une jeune sorcière :

- Va donc voir derrière le tas de fagots là bas, tu m'apporteras la bosse de Tiennet!!!

J'en ai besoin pour ce que je veux faire ...

- A genoux méchant bossu dit-elle et d'un geste brusque elle plaqua la bosse sur le devant de Mathieu en riant méchamment...

- Va t'en maintenant et montre toi à tous. Sache bien que les méchants sont toujours punis.

C'est ainsi qu'à Offemont il n'y eut plus qu'un bossu, mais avec deux bosses, une devant l'autre derrière et ce fut peut être, pourquoi pas, l'ancêtre de " Polichinelle "

A. MAURICE

MENUISERIE EBENISTERIE

TOSOLINI Daniel

Spécialité de cuisine sur mesures

STRATIFIE POLYREY FORMICA

Rue de la Gare OFFEMONT

Tél : 28.55.22

Ets ROBINET & Cie

Tous combustibles solides -
Liquides - Gazeux - Bois
et Charbons - Mazout ESSO -
Propane - Butane -

23 rue de Brasse
BELFORT
Tél : 28.10.64

PEINTURE - PAPIERS PEINTS

REVÊTEMENTS MURAUX - VITRERIE

CUNCHON & Co



RAVALEMENT de FAÇADES

106, rue Aristide Briand 90000 OFFEMONT
Tél. 28. 57. 56

électricité générale

Roger WILLIG

Tél : 28.52.12 OFFEMONT

CHARPENTES BOIS TOUS GENRES
COUVERTURES TRADITIONNELLES
et MODERNES

MAITRES ARTISANS

BALLAND

Père et Fils

7 Rue du Ballon 90000 OFFEMONT

La vie des sociétés

CENTRE CULTUREL D'OFFEMONT

Chaque fois que l'on fait le bilan d'activités d'un centre comme le notre, on est en droit de se demander s'il répond bien aux besoins de la population, encore faut-il connaître les besoins, ce n'est pas tâche aisée.

Chacun connaît-il ses besoins "culturels" ? Qu'appelle-t-on culture ? Education permanente ? une fois certains besoins détectés, les moyens que nous possédons peuvent-ils faire face ? Dans ce conglomérat de questions, nous cherchons à entrevoir les réponses. Je pense qu'il ne faut pas se leurrer en évitant de regarder en face certaines réalités. Il est certain, par exemple, que notre Centre Culturel ne fonctionnera véritablement que lorsque nous aurons un animateur compétent et pour le moins à mi-temps. Pareille idée, si elle était proposée aux hautes sphères culturelles, nous ferait passer, sans aucun doute, pour des illuminés ou des démagogues.

Les bénévoles qui ont accepté des responsabilités ont de nombreuses tâches par ailleurs, c'est un fait bien connu, c'est toujours les mêmes que l'on voit partout, et nous sommes les premiers à le regretter.

Et les jeunes me direz vous, c'est d'abord pour eux qu'existent les Centres Culturels et les activités proposées sont faites pour les jeunes.

- A partir de quel âge cesse-t-on d'être jeune pour entrer dans la caste des "vieux" ?
- A partir de quel âge a-t'on le droit de jouer " aux adultes " ?

Chacun a sa propre réponse, mais une chose est certaine, le centre culturel est ouvert à tous, appartient à tous, on ne demande pas le pédigrée à l'entrée, et qui peut prétendre que seuls les jeunes ont besoin de " Culture " ?

Des améliorations peuvent être apportées à ce qui existe. Il faut que tous ceux qui peuvent donner un peu de leur temps n'hésitent pas à venir nous voir nous poser des questions, offrir leurs suggestions, leurs critiques.

" On ne demeure libre qu'en acceptant d'être responsable "

Ce qui existe :

- Un labo-photo
- La bibliothèque. Ouverte le samedi de 14 h 30 à 17 h (pendant le mois de juillet, seule la bibliothèque fonctionnera aux heures habituelles)
- La section CINE-SON, qui réalise en ce moment son 4^{ème} court métrage qui sortira vraisemblablement au début de l'automne prochain.
- La section " environnement et sauvegarde du patrimoine local " Cette section débute et nous n'avons fait que quelques réunions.
- Des jeux et activités manuelles pour les petits (le samedi aux heures d'ouverture)
- Une section " 3^o âge " crée voici plus d'un an et qui continue à recevoir le jeudi de 14 h à 17 h un nombre satisfaisant de personnes qui assistent aux après-midi récréatives animées par Madame Allemann - les dames tricotent, les messieurs jouent aux cartes et à 16 h tout le monde se retrouve autour d'un café et les discussions vont bon train.
- Un équipe de foot-ball et d'hand-ball, se renseigner au centre sur les conditions d'admission (assurances) et les heures d'entraînement.

Il est sûr que nous pourrions nous contenter de ce qui existe, se dire que ce n'est pas si mal que ça et baigner béatement dans l'autosatisfaction.

Cependant nous sommes persuadés que le Centre Culturel ne tourne pas au régime souhaitable.

Combien d'Offemontois se sentent concernés et combien ont-ils seulement satisfait leur curiosité en venant " jeter un oeil " un samedi après-midi ?

Combien savent-ils que des salles de réunion ne demandent qu'à être utilisées ?

Combien ont-ils déjà jugé, catalogué, sans s'être rendu compte par eux-mêmes ?

Il est certe, plus facile d'avoir des idées toutes faites que de se faire une idée.

Pour notre part, nous souhaitons vivement qu'un nombre grandissant d'Offemontois participe à la vie d'un village en pleine mutation, et le Centre Culturel doit être le pivot d'activités de toutes sortes, je l'ai déjà dit, toutes les suggestions sont acceptées, et participer à la vie d'un village, de son village, cela aussi c'est " CULTUREL " .

Daniel DEL NEGRO

OPEL REKORD DIESEL

LE KILOMETRE LE MOINS CHER

GRAND GARAGE DU CENTRE

SERVICE COMMERCIAL — 25 bis Rue Denfert Rochereau
20-21 — Rue de Turenne Tél. 28.39.01
ATELIER — PIECES DETACHEES 21 Avenue Wilson Tél. 28.04.78
CARROSSERIE — BELFORT —

TOUTES ASSURANCES

VIE — INCENDIE — PERTES DE REVENUS — CREDITS DIVERS

C. FELEMEZ

~ ASSUREUR ~ CONSEIL ~

14, Rue de Brasse - BELFORT Tél. 28.00.70

DE L'ANIMATION DANS LE QUARTIER DE L'ARSOT

Grâce à l'action du Comité Départemental d'Education Populaire et avec l'aide des collectivités locales et du Fond d'Intervention Culturel

(F.I.C.) a été ouvert sur le quartier de l'Arsot un poste d'animateur socio-culturel. Depuis le 1er Janvier 1973, j'occupe ce poste dont la permanence se trouve au Point 9, 9 rue Edmond Mielle. Des enfants, des adolescents sont déjà venus me rendre visite, mais ils sont encore trop peu nombreux, aussi je rappelle à tous que ma porte leur est grande ouverte.

Mais quel est mon travail exactement? Plutôt que d'entrer dans des considérations très intellectuelles, il me semble plus intéressant de vous dire ce que j'ai l'intention de faire.

Mon but est d'établir la communication entre vous, les habitants de l'Arsot. C'est à dire qu'il y ait entre vous, dans un premier temps avec mon aide et par la suite de vous-même, des contacts, des dialogues, que chacun ne vive pas replié sur lui-même en ignorant son voisin. Mais comment, allez-vous dire? J'ai tenté une première expérience, que vous avez peut-être remarquée, c'est point 9-Information : une émission au moyen de hauts-parleurs, dans la rue où j'ai diffusé en trois langues (Français, Espagnol et Arabe) des nouvelles vous intéressant directement à savoir : communiqués de la Mairie, de la Caisse d'Allocations Familiales, du Service Social, etc... Que dire de cette expérience ?

Un échec, une réussite ? Vous seuls pouvez le dire. Alors n'hésitez pas, venez me voir, me donner vos suggestions, vos idées, elles seront les bien venues.

Et puis il y a le mois d'Août et "L'Arsot en Fête". C'est une grosse opération qui se déroulera sur quatre semaines pleines : du 6 Août au 1er septembre. Cette opération est organisée par l'équipe de travailleurs sociaux du quartier composée de deux éducateurs de prévention (B.Gaertner et D.Cartier) de l'assistante Sociale (Mlle Cousson) d'une animatrice (Soeur Marie-Louise) et de moi-même.

Au mois d'Août seront ouverts pour les enfants de 5 à 14 ans différents ateliers : un atelier de plein-air, un atelier de sports, un atelier d'arts plastiques, un atelier de sciences naturelles.

Et que feront vos enfants dans ces ateliers ouverts toute la journée de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h tous les jours sauf le Dimanche ? Des activités de toutes sortes, peinture, natation, voile, sorties en forêt, sports, dessin, observation d'animaux etc..... avec pour cela un personnel qualifié d'animateurs et d'éducateurs. Une petite participation financière sera demandée, mais dégressive suivant le nombre d'enfants. Et tous les enfants d'Offemont pourront y participer : ceux du quartier de l'Arsot, comme ceux du Village.

Et puis des activités seront prévues avec les plus grands: activités plus informelles qui seront à définir entre les participants et les animateurs. Et également pour les adultes: des soirées seront programmées soit à partir d'un film ou d'un événement mais aussi des soirées de détente et de joie.

Voilà en quelques mots ce sera " L'Arsot en Fête ". Et pour plus de renseignements venez-nous voir, nous pourrons déjà faire connaissance, et discuter de vos problèmes. Vous aurez sûrement des idées, des suggestions à nous faire, alors n'hésitez pas, nous sommes là pour cela.

Claude ROLLIN

TRAVAUX PUBLICS - BATIMENTS - TERRASSEMENTS

S.A SCHENINI

76, Rue Aristide Briand - Tél. 28.53.57
90000 - OFFEMONT

RHIN & RHONE

Anciennement : KRONBERG

CHARBONS DE 1^{ère} QUALITE

FUELS - NAPHTEX

RHIN et RHONE, c'est aussi.....

L'ENTRETIEN et le DEPANNAGE DE VOS

BRULEURS

Le FINANCEMENT de NOUVELLES

INSTALLATIONS

La TOURBE FLORA POUR VOS JARDINS

La MENUISERIE UNIMEX à la MESURE DE
L'ARCHITECTURE MODERNE

AGENCE DE BELFORT : 1, Faubourg de Montbéliard

Chantier : Rue La Fontaine Tél : 28.21.95 et 28.21.02



CHAPUIS PNEUS

Vente de pneus toutes marques NEUFS - RECHAPES - OCCASION
équilibrage électronique - batteries - cloutage - réparation des pneus

Rue du Docteur-Schweitzer, 90000 - BELFORT, tél. 28. 45. 72
(en bas du Pont de Cravanche - Face usines Alsthom)

INFORMATIONS

NOUVEAUX RESIDENTS

Chaque administré, ceci, pour la bonne marche de l'administration communale est prié en cas de départ ou d'arrivée dans la Commune, de se présenter en Mairie, muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité.

RECENSEMENT DE LA CLASSE 1975

Les jeunes gens nés en 1955 sont priés de se faire inscrire sur les listes de recensement, munis du livret de famille de leurs parents. Ils se présenteront en Mairie :

- en Juillet 1973 : 3^{ème} tranche : jeunes gens nés entre le 1.07 et 30.09.55
- en Octobre 1973 : 4^{ème} " : " " " " " le 1.10 et 31.12.55

REVISION DES LISTES ELECTORALES

La révision des listes électorales a lieu à partir du 1^{er} Septembre. Les personnes non inscrites et désirant l'être doivent se présenter en Mairie, munies de leur carte d'identité ou du livret de famille.

CARTE D'IDENTITE NATIONALE

-valable dix ans, la carte d'identité nationale est délivrée par la Préfecture à tous les sujets français.

Pour la faire établir : - déposer une demande en Mairie (sur imprimé à retirer préalablement).

- joindre : deux photos d'identité récentes et un timbre fiscal à 10 F (à acheter dans les bureaux de tabac ou à l'enregistrement).

- de plus pour une première demande ajouter :

- pour un mineur : une autorisation parentale et le livret de famille des parents

- pour un homme ou une femme célibataire un extrait d'acte de naissance.

- pour une femme mariée le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance ou un extrait d'acte de mariage.

- pour une veuve, livret de famille ou extrait de mariage et extrait d'acte de naissance.

NOTA : tous les actes : naissance, mariage ou décès ne devront pas dater de plus de trois mois.

Pour la faire renouveler :

- après dix ans, la carte d'identité doit être renouvelée.

- remplir les imprimés nécessaires qui sont à retirer en Mairie et les rapporter accompagnés de deux photos, un timbre fiscal à 10 F et la carte périmée.

PASSEPORT

Pour le faire établir : déposer en Mairie une demande établie sur un imprimé à retirer préalablement, avec deux photos d'identité, un chèque bancaire ou virement postal de 50 F (à l'ordre de la Préfecture - Régie des recettes) le livret de famille ou un extrait de naissance et pour les mineurs une autorisation parentale. Pour le renouveler fournir les mêmes documents et l'ancien passeport.

MINEURS SE RENDANT A L'ETRANGER

Les mineurs désirant se rendre à l'étranger avec la carte d'identité doivent se procurer une autorisation parentale établie par la Mairie sur présentation du livret de famille et de l'autorisation écrite des parents.

MARIAGE

- Pour se marier, les futurs époux doivent être âgés d'au moins dix huit ans pour le garçon et quinze ans pour la fille.

S'ils sont mineurs, le consentement des parents est obligatoire.

- Les publications sont obligatoires dix jours francs à la Mairie du domicile de chacun des futurs époux. Il importe de déposer les pièces à la Mairie du lieu de mariage vingt jours environ avant la cérémonie. Lorsque les époux habitent des Communes différentes, ...

le lieu de mariage est choisi indifféremment à la Mairie du domicile du futur ou de la future.

- Les deux témoins doivent être majeurs.

Pièces à fournir (cas général)

a) extrait timbré de l'acte de naissance des futurs époux, portant obligatoirement la mention " délivré en vue de mariage " et n'ayant pas plus de trois mois au jour du mariage ou six mois s'il a été délivré à l'étranger. A se procurer à la Mairie du lieu de naissance.

b) un certificat prénuptial du médecin datant de moins de deux mois au jour des publications.

c) en cas de contrat de mariage le certificat du notaire

Pour les cas particuliers (remariage après divorce ou veuvage), se renseigner en Mairie.

NAISSANCE

Lors d'une naissance, la déclaration doit en être faite à la Mairie du lieu de naissance dans les trois jours qui suivent l'accouchement (non compris le jour de la naissance). Lorsqu'une naissance n'aura pas été déclarée dans le délai légal, l'Officier de l'Etat Civil ne pourra l'enregistrer qu'après jugement.

L'acte est rédigé sur présentation du livret de famille, et sur production d'un certificat de constatation de naissance signé du Docteur ou de la sage-femme qui a procédé à l'accouchement.

DECES

Lors d'un décès, la déclaration doit être faite au plus tôt à la Mairie du lieu de décès par un membre de la famille du décédé ou toute autre personne déléguée à cet effet. Un médecin doit constater le décès et au vu du certificat l'Officier de l'Etat-Civil délivrera le permis d'inhumer. Au cas où le corps du décédé doit être transporté dans une autre Commune, une demande de transport de corps doit être établie en Mairie. Le Maire prendra alors un arrêté d'autorisation de transport de corps et fera apposer les scellés sur la bière avec procès-verbal de mise en bière.

DIVAGATION DES CHIENS

Le Maire rappelle qu'il est strictement interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique.

La divagation de ces animaux est une négligence qui peut avoir des conséquences très graves, comme l'ont prouvé divers incidents récents.

Pour votre tranquillité, la sécurité de vos voisins, attachez vos chiens.

Les services de police et de gendarmerie se montreront très sévères à l'égard des contrevenants.

CIMETIERE

Un bac à ordures de grandes dimensions vient d'être construit dans l'angle est du cimetière (côté mur des Casernes)

Utilisez-le !!

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

La possibilité d'un ramassage hebdomadaire supplémentaire est à l'étude. Vous serez tenus au courant, par la presse, des modifications éventuelles.

TAXE D'HABITATION

A partir de 1974, la taxe d'habitation serait substituée à la contribution mobilière. La base d'imposition afférente à l'habitation principale de chaque redevable de cette nouvelle taxe pourra être l'objet d'abattements pour charges de famille.

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir demander, dès à présent, en Mairie la déclaration n° 1 006 bis.

B.A.S

La sortie des Anciens aura lieu le 29 Juin au Ballon d'Alsace. Le repas sera pris aux Clarines.

Une excellente journée en prévision !

Rappelons que les Anciens sont reçus chaque jeudi de 14 h à 17 h au Centre Culturel Rue Aristide Briand.

Echos

- MILLO** : Dis donc Pierrot, tu t'rends compte tous les travaux qu'ils ont entrepris dans le village !!! Cette fois ça effraie un peu... ya pas faudra bien les payer... qu'est ce qu'on va cracher comme impôts....
- PIERROT** : Ecoute min vieux y a pas de problème.... Ils sont pas " dingues " à la Mairie, ils savent quand même où ils mettent les pieds. Les impôts, bien sûr qu'ils augmenteront, mais pas terriblement. Et pis t'as déjà vu quelque chose qui n'augmente pas toi ???
Faut qu'chacun y mette du sien et tout le monde en profiteCa fait quand même plaisir, quand tu montes la Cornée, les trottoirs, l'élargissement, ça fait une sacrée belle avenue maintenant !!
- M** : D'accord c'est un peu bien ... Mais y'aura p't'être intérêt à rappeler la limitation de vitesse avec des panneaux, pis aussi à interdire de doubler parce que tu sais les " Fangio amateurs " y en a toujours !!
- P** : Dis quand t'arrives devant le cimetière, t'as vu le parking et ces jardinets c'est un peu chouette... non ??
- M** : Oui faut admettre que ça a changé et ça fait plus propre...
Au fait je suis passé l'autre jour devant le groupe scolaire du Martinet, t'as vu c'te décoration sur la façade ??
J't'avoue que je ne saisis pas très bien ce que ça représente c'est malgré tout original !!!
- P** : Tu sais mon p'tit père, les artistes faut pas toujours chercher à les comprendre et leur inspiration dépasse bien souvent le commun des mortels... En plus d'ça c'est obligatoire de par une certaine loi
- M** : Ah !! et les égouts ou ça en est ??
- P** : Ben t'as vu comme moi dans la presse que les tranches suivantes vont démarrer incessamment... C'est qu'une question de gros sous comme toujours...
- M** : T'as su que l'ancien Député avait fait débloquer 36 millions (anciens) sur le budget d'état pour l'assainissement d'Offemont, juste avant les élections...
- P** : Oui ... avec cette " manne " qui tombe ... j'allais dire du ciel enfin d'en "haut" ça permettra d'en faire quelques mètres de plus c'est toujours bon à prendre....
- M** : Dis!!! au coin de la rue des Cerisiers, dans le virage dangereux, la maison Brouque est démolie.... Ca fait quand même quelque chose de voir tomber comme ça, une des plus anciennes batisses du village... moi tu sais les vieilles pierres, les choses de l'ancien temps, tout ce qui rappelle le passé, ça me touche quand je les vois disparaître...
- P** : D'accord mon vieux Milo, mais songe quand même que la rectification du virage du bas village donnera une meilleur sécurité aux usagers, aux enfants surtout.. et puis pense aussi à la responsabilité de la Municipalité, qu'on n'aurait pas manquer d'engager si par malheur un éboulement soudain avait provoqué un accident quelconque
- M** : Oui bien sûr!! il faut voir sous tous les aspects du problème et l'intérêt collectif avant tout....
- P** : En tout cas un boulot spectaculaire c'est la réfection du clocher et du toit de l'Eglise... Tu y étais quand le coq il a été remis là haut ??
- M** : Oui !! C'est quand même des drôles d'acrobates les ouvriers de l'entreprise.. T'as vu le jeune, grimpé sur la croix qu'a présenté le coq avant de le remettre sur son pivot, il avait pas la "trouille" hein !!!
- P** : J'me suis laissé dire que le Maire était monté là haut pour voir l'avancement des travaux ... pas jusqu'au dessus bien sûr.. mais il a quand même grimpé à l'échafaudage, faut le faire ...

- M : Tu vois c'qui m'a frappé c'est le monde qu'il y avait, c'est la première fois qu'c'était la grande foule à Offemont pour un truc officiel. Qu'en penses tu !
- P : Je pense que le battage par haut parleur à fait, que tout le monde, village et les environs ont été prévenus et pis tu vois le coq c'est quand même un symbole. On y est habitué, sa place c'est là haut et s'il y était pas ça manquerait.
- M : D'autant plus qu'avec toutes les constructions qui démarrent ou qui vont démarrer : Les Vue des Forges, les H.L.M. sur la propriété Ganghoffer et aux Casernes, ça va faire pas mal d'habitants en plus à Offemont avec tous ces logements ...
- P : Oui et tu vois c'est pour ça que tous ces aménagements, tous ces travaux; il faut les faire, le village d'Offemont est en train de devenir la " Ville d'OFFEMONT ", il faut pouvoir répondre aux besoins d'une population active par une commune dynamique et en pleine expansion.
Crois moi mon vieux Milo !! on y est bien à Offemont ; ; pas vrai ? ? ?
- M : Oui ça c'est sûr !!! mais vois tu avant de se quitter y a quelque chose que je voudrais te dire... Y a des gens de la Commune qui n'ont pas encore mis leur boîte aux lettres sur le bord de la rue ou à la grille de leur maison et ça donne au facteur un boulot supplémentaire...
- P : En plus de ça, j'sais pas si t'es au courant, mais rien qu'en 1972 dans le Territoire de Belfort 10 facteurs ont été assez sérieusement mordus par des chiens en distribuant le courrier à domicile. D'autant plus que pour exercer son métier, le facteur ne touche pas une "prime de risque" que je sache ? ?
- M : Avec un peu de bonne volonté ça doit pouvoir s'arranger
- P : Je le souhaite. Allez salut Pierrot, bien le bonjour chez toi....
A une autre fois ! ! ! !

Jean DUVILLAGE

COMMERCANTS ET INDUSTRIELS
ARTISANS ET ENTREPRENEURS



UN CHOIX
JUDICIEUX

FAITES DE LA
PUBLICITÉ
DANS
OFFEMONT
REALITÉS

Vous touchez un très large public en confiant votre publicité
à OFFEMONT - REALITES

Sachez qu'Offemont avec ses 3800 habitants, se place dans les
premières Communes du Territoire après Belfort, Delle et Beaucourt .

OFFEMONT - REALITES est également distribué à tous les
Conseils Municipaux des Communes du Périmètre Belfortain .